

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

S.-G. Mgr Gauthier signale les abus de la publicité du crime

A propos de la suppression du "département de circulation" à Saint-Sulpice

Une forte et nécessaire campagne à mener. Un communiqué de la Bibliothèque Saint-Sulpice annonce que celle-ci ferme ce matin son "département de circulation"...

Est-il besoin de dire l'importance générale de la saine lecture? est-il besoin, particulièrement, de le dire dans une ville comme Montréal...

Est-il besoin, en plus, de marquer le désarroi de la nombreuse clientèle qui avait pris l'habitude de fréquenter à Saint-Sulpice...

Nous savons parfaitement qu'il existe présentement des bibliothèques — telle celle du Gesù — plus riches qu'on ne le croit généralement...

Nous savons que d'autres pourraient être facilement augmentées. Et pour elles aussi nous sollicitons la générosité du public.

Enfin, dans une ville comme Montréal, il faut multiplier, au fur et à mesure que grandit la population, les services matériels et moraux...

Il y a, dans une large mesure, de notre santé intellectuelle et morale.

Nous prions donc qu'on examine de près la situation que va, non pas créer, mais sûrement aggraver la disparition du département de circulation de Saint-Sulpice.

Et le meilleur moyen de protéger le public contre les mauvaises lectures n'est-il pas de mettre à sa disposition, en abondance, aux conditions les plus faciles, le plus grand nombre possible de bons livres?

Il y a à mener, dans ce sens, une campagne dont l'importance frappera tous ceux qui veulent bien regarder autour d'eux.

Le Devoir aidera de toutes ses forces, avec tous les moyens dont il peut disposer, les hommes et les femmes qui voudront bien prendre l'initiative de cette campagne.

Il n'attend que leurs indications et leurs conseils.

Omer HEROUX

L'actualité

Un document inédit

L'autre jour, un lecteur de la Presse, en dépliant son journal vit une feuille propre et blanche s'en envolant comme avec un vent d'été...

qu'à quel point le grand vieillard avait flairé les futurs mérites du futur premier ministre. "D'ores et déjà, il serait injuste de nous accuser d'avoir conspiré un tant soit peu contre le gouvernement libéral..."

La session d'Ottawa M. King et les travaillistes

Il leur fait d'importantes concessions - M. Woodworth et les immigrés - La tactique des conservateurs

LES PROGRESSISTES VOTERONT UN AJOURNEMENT

Ottawa, 31. — M. Woodworth, député de Winnipeg-Nord-Centre, au début de son discours vendredi dernier, a lu une lettre de M. Mackenzie King...

Dans sa réponse maintenant inscrite au Hansard, le chef du parti a engagé son parti tout d'abord à revenir à l'ancien système de indemnités aux chômeurs. Naturellement, nous n'aurons rien de semblable au système des "doles" qui est en vigueur en Angleterre...

M. Mackenzie King s'est ensuite engagé à présenter une loi de pension aux vieillards. C'est un sujet que les Communes ont étudié durant les dernières sessions. Le gouvernement, en dernier ressort, ne voulait s'engager dans l'entreprise qu'avec l'aide des gouvernements provinciaux...

On reconnaissait dans le temps qu'une loi de pensions aux vieillards coûterait cher au pays. Tout dépend naturellement du montant de l'allocation. Si elle est générale, le moins du monde, on tombe tout de suite dans les vingt, trente et quarante millions par année...

M. Woodworth et M. Heaps ont aussi obtenu du gouvernement la promesse d'amendements à la loi de l'immigration, à la loi de naturalisation et au Code criminel. On ne sait au juste sur quels points portent ces amendements...

Cette lettre que M. Woodworth a lue en Chambre marque l'entente officielle entre le parti travailliste et le parti libéral. Ce parti ne compte que deux membres, mais les deux votes qu'ils peuvent donner sont précieux et les libéraux ont senti le besoin de consolider leur situation...

on ne pourra pas nous accuser de flagorneries plus ou moins déclarées au pouvoir puisque M. Meighen est dans l'opposition, bien qu'il se peut qu'il soit dans le domaine des choses humaines et politiquement psychologiquement possible que demain, M. Meighen conduise à son tour les destinées du pays...

Une lettre aux directeurs des journaux français de Montréal

à celui que M. Meighen a déjà offert à la Chambre. Ils seraient rédigés de telle sorte et contiendraient de telles propositions que trois, quatre, cinq députés du parti libéral ou du parti progressiste ne pourraient voter contre eux sans se faire tort dans leur compte pour les prochaines élections...

Bloc-notes

La presse et le crime

La lettre que S. G. Mgr Gauthier vient d'adresser aux directeurs des grands journaux français de Montréal est un précieux encouragement à cette partie de la population qui a déjà manifesté son dégoût de l'information à tapage et cherche pour le peuple un meilleur aliment que les récits de crimes et de scandales...

La session fédérale

Il paraît évident que le gouvernement King obtiendra ces jours-ci, peut-être ce soir même, la majorité qu'il lui faut pour rester au pouvoir, obtenir un ajournement des Communes, remanier son ministère, faire des nominations importantes, et revenir devant les députés avec la quasi-certitude de finir la session présente sans heurts ni incidents dangereux...

Une lettre de S. G. Mgr Langlois

Québec, 1er. — Le conseil municipal de Québec vient de recevoir la lettre suivante de S. G. Mgr Langlois, administrateur du diocèse de Québec: "Archevêché de Québec, le 19 janvier 1926. A Son Honneur le maire et à MM. les échevins de la ville de Québec, Messieurs: Ayant transmis, selon votre demande, à Notre Très Saint-Père le Pape, les belles et catholiques ré-

"Publicité malheureuse" faite aux crimes et aux scandales - "Journalisme qui n'est à la hauteur ni de sa mission ni de ses responsabilités" - Exécration grave nuisibles et qu'il faut supprimer - Le devoir passe avant "les nécessités de la concurrence ou l'exemple du voisin", qui sont "de mauvaises raisons" - Notre "mauvais visage" - On déforme l'esprit, le jugement et le coeur de la population

IL FAUT SAUVEGARDER LES DROITS DE LA MORALE

Le Devoir est heureux de publier aujourd'hui la lettre suivante de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, archevêque de Tarona et administrateur apostolique du diocèse de Montréal, lettre adressée à tous les directeurs des grands quotidiens français de Montréal. C'est un document à lire, à relire et à conserver. Elle porte sur la presse et le crime.

TEXTE DE LA LETTRE DE MGR GAUTHIER Archevêché de Montréal. Montréal, le 29 janvier, 1926.

Je pense depuis longtemps à vous écrire au sujet de la publicité malheureuse que donnent certains journaux aux crimes et aux scandales. J'ai hésité cependant. La lettre que le vénéré Monseigneur Bruchési vous a adressée sur le même sujet était si juste et si claire, qu'il me semblait superflu de la reprendre. Mais j'ai reçu dans ces derniers temps et de divers milieux des appels si pressants que je crois le moment venu de joindre ma voix à la sienne et de vous entretenir brièvement à mon tour de ce grave sujet...

Or, c'est un service de premier ordre que je veux vous demander. Je ne crois pas qu'il soit bien difficile d'en préciser l'objet. Il ne s'agit pas de demander aux journaux un silence absolu sur les faits déshonorants qui se passent, encore que là même il y a lieu d'user de discrétion. Mais tout le monde entend ce que l'on veut dire. Quand on entoure ces faits déjà regrettables de photographies, de reconstitution de lieux, d'entrevues avec les parents, de détails ridicules ou scabreux, d'histoire de famille jetée en pâture à la malignité publique, l'on pratique un journalisme qui n'est à la hauteur ni de sa mission ni de ses responsabilités, et c'est précisément cet excès qu'il faut supprimer.

A qui fera-t-on croire que tout ce luxe est nécessaire, qu'il n'est pas au contraire gravement nuisible? Je ne veux pas revenir sur des raisons qui vous ont été souvent exposées et qui gardent toute leur valeur. La moralité publique, la préservation de nos enfants et de nos jeunes gens, le droit sacré que possède tout citoyen d'être à l'abri d'enquêtes hâtives et indiscrettes, la manie d'imitation que déclenche trop souvent ces étalages du vice, tout cela est digne de la plus attentive considération et de nature à éveiller dans une conscience honnête et droite l'idée du devoir et le sens de la responsabilité. En regard de ces choses sacrées, infiniment respectables et qu'il faut conserver comme la meilleure richesse, que peuvent bien compter les nécessités de la concurrence ou l'exemple du voisin? Le devoir est au-dessus de ces mauvaises raisons et il s'impose à tous, comme une loi nécessaire à laquelle il faut se soumettre.

J'ai peur que l'on ne s'abuse quand on dit que le public a les journaux qu'il se fait ou qu'il mérite. N'est-il pas plus juste de dire que les journaux ont le public qu'ils façonnent? Malgré qu'il puisse penser le contraire, le journaliste n'est pas un écho; il est un guide. Il ne peut se contenter de suivre l'opinion; il doit la diriger. Le devoir d'un chef n'a jamais été de suivre ses troupes, mais de marcher à leur tête.

Je dois vous avouer, Monsieur le directeur, que je suis très préoccupé d'un autre aspect de l'abus dont je me plains. Avec une presse de cette tenue et de cette impétuosité, quelle figure faisons-nous à l'étranger? Alors qu'un fait divers criminel devrait être relégué dans les pages d'intérieur du journal et sommairement raconté, les titres et sous-titres, les caractères d'imprimerie lui donnent en première page une telle importance qu'il devient l'événement du jour, c'est notre "mauvais visage" qui seul apparaît. Et il n'est un homme, aimant sincèrement son pays, qui ne regrette vivement d'en voir ainsi exposer les tares.

Il y a plus. Il faut craindre qu'un pareil abus ne finisse par diminuer le sens patriotique de notre population. Son attention n'est pas assez concentrée sur ses grands intérêts, elle est trop constamment tournée vers des objets insignifiants ou qui piquent une mauvaise curiosité. L'esprit d'une population se déforme. L'échelle des valeurs se déplace. Les plus graves problèmes risquent de pâlir à ses yeux, devant l'intérêt que provoquent des agissements de scélérats. N'est-il pas à craindre que, l'heure venue de se prononcer sur une question capitale, elle ait perdu la sûreté et la rectitude de son jugement.

Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le directeur, de vous avoir ouvert mon coeur. Je sens le besoin de sauvegarder, dans la mesure de mes moyens, les droits de la morale. Vos propres convictions vous feront un agréable devoir de vous associer à cette oeuvre essentielle. Nous aurons ainsi travaillé efficacement au bonheur de notre peuple.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

GEORGES, Archevêque de Tarona, Administrateur apostolique.

solutions adoptées par le Conseil de ville à l'occasion de la translation des reliques des martyrs Jésuites, j'ai eu l'honneur d'être chargé par l'Éminentissime Secrétaire d'Etat de féliciter et de remercier votre Conseil de cette si religieuse attitude. "En se réjouissant de constater avec quelle ferveur sainte le Conseil municipal de Québec a pris part en corps aux cérémonies solennelles de la translation des reliques de Bienheureux Martyrs, le 12 novembre dernier, le Souverain Pontife ne doute pas que ces nouveaux

La lettre de Mgr Bruchési

Dans sa lettre aux journaux, S. G. Mgr Gauthier rappelle la lettre que S. G. Mgr Bruchési adressa lui-même, voici plusieurs années, aux journaux catholiques de Montréal. Nos lecteurs savent que le texte de cette lettre a été édité en brochure l'an dernier par le "Devoir". Il nous en reste un peu plus d'un millier que nous tenons à la disposition du public: 15 sous la douzaine, \$1.25 le cent, \$10.00 le mille, sans frais de port supplémentaires.

La voix du Pape

CE QUE S. S. PIE XI PENSE DE L'APOSTOLAT PAR LA PRESSE

Nous lisons dans La Croix de Paris, numéro du 16 janvier: Le jour de l'Épiphanie, avait lieu, en présence du Pape, la lecture solennelle du décret qui proclame l'Épiphanie des vertus pratiquées par le vénérable serviteur de Dieu, Antoine-Marie Claret, archevêque de Santiago de Cuba, puis de Trajanopolis, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Fils du Cœur-Immaculé de Marie.

Le Rme P. Garcia, l'actuel Supérieur général de la Congrégation fondée en Espagne par le vénérable Claret — mais qui est actuellement répandue en Europe, en Amérique et en Afrique, — remercia le Saint-Père, suivant l'usage, d'avoir voulu ce décret. Il retraça la carrière apostolique du vénérable Claret qui avait parcouru toute l'Espagne dans ses courses évangéliques.

Dans sa réponse, le Saint-Père commença par dire qu'il regardait comme une dernière splendeur de l'année sainte qu'il avait célébrée, et comme un heureux augure pour l'année nouvelle qui s'ouvre sous les auspices de François d'Assises et de Louis de Gonzague, la grâce qui lui était donnée de pouvoir déposer sur le front de l'admirable serviteur de Dieu Antoine-Marie Claret la couronne de l'héroïsme solennellement reconnu après avoir été vigoureusement pratiqué.

Il s'en réjouissait pour la population espagnole, dont Antoine-Marie Claret avait été l'apôtre; pour l'Église du Cuba, à laquelle celui-ci était dévoué avec la force d'une âme digne d'un martyr; pour les souverains d'Espagne, pour toute la famille royale d'Espagne à laquelle le Vénérable avait été si étroitement uni. Le Pontife s'en réjouissait d'une façon plus spéciale encore et plus profonde, pour l'épiscopat, heureux qu'il était — et remerciant à Dieu — de pouvoir glorifier une fois de plus une grande figure de pasteur dans un temps où le ministère épiscopal est devenu d'autant plus laborieux, d'autant plus difficile que plus compliqués et complexes sont devenus les rapports sociaux, que plus rapide, plus vertigineuse, plus ruineuse se fait la succession des événements et, avec eux, la pression de besoins nouveaux, toujours grandissants, auxquels il faut pourvoir pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes.

C'était en plus, pour le Pape, une très vive consolation que de publier ce décret le jour de l'Épiphanie du Seigneur. Il la ressentait

Il s'estimait que, considérations théoriques à part, les formules en question sont pratiquement, en Belgique, dans les conjonctures actuelles les plus opportunes et d'ailleurs les seules possibles. Appliquées loyalement avec un désir sincère d'entente et de collaboration, elles peuvent sauvegarder les droits de tous et faire régner la paix sociale.

Les conférences qui suivirent démontrèrent un aperçu de l'organisation et de l'activité du Boerenbond. Celles-ci sont nettement caractérisées. Il régit dans la structure organique du Boerenbond que dans la conduite de son action une remarquable, nous dirions presque, une implacable unité.

D'autre part, cette institution s'est adaptée à tel point à toutes les manifestations de la vie et de la production agricole que l'on a pu dire qu'elle couvre tout le domaine des intérêts propres à la population rurale, en d'autres termes qu'elle est complète dans son genre.

Et de fait, en analysant l'organisation du Boerenbond que voyons-nous? A la base, le syndicat agricole local à qui incombe la tâche de prendre à cœur les intérêts religieux, l'éducation sociale et le parachèvement de la formation professionnelle des membres. Dans son sein le syndicat crée des sections s'occupant plus spécialement de certains intérêts économiques. L'un y trouve une section d'achat et de vente, une caisse d'épargne, par ses écrits, si merveilleusement multipliés de son temps même, a porté en tant de parties du monde l'évangélisation, que cet homme, en qui brûlait une passion si ardente de propager la doctrine de Jésus-Christ se serait servi, dans la plus large mesure possible, de cette grande propagande de la pensée et de l'idée qu'est la presse.

Le Pontife loua le vénérable Antoine-Marie Claret d'avoir associé si heureusement l'apostolat, le ministère de la prédication, de la charité, avec l'utilisation la plus large, la plus moderne, la plus avisée, la plus vibrante, la plus ingénieuse, la plus populairement intelligente, de la presse, du livre, du petit livre, du tract qui dévore l'espace. Cette note caractéristique est toujours celle des Fils du Cœur-Immaculé de Marie et des religieux enseignants de l'Immaculée qui continuent l'œuvre de leur vénérable fondateur.

C'est pourquoi, justement, dès le début de son pontificat, le Saint-Père avait salué avec une particulière complaisance les fils du vénérable Claret dans la Ville Éternelle, aussi, en leur confiant une œuvre aussi considérable qu'il l'avait fait, il n'avait cru dépasser ni le mérite de leur fondateur, ni les forces de leur âme, grande et apostolique, qui porte déjà les bienfaits de leur action en Europe, en Asie, en Afrique, dans une si grande partie du monde civilisé.

L'œuvre à laquelle le Saint-Père faisait allusion est l'église monumentale dédiée au Cœur Immaculé de Marie, dont les Fils du Cœur-Immaculé de Marie ont entrepris la construction à Rome.

Le foin d'alimentation

LES EXPÉDITEURS DE CARGAISONS DE FOIN DE QUALITÉS DIVERSES SONT SOUVENT UNE CAUSE DE PERTE POUR LES PRODUCTEURS

Les producteurs canadiens se créent à eux-mêmes des difficultés dans la mise sur le marché de leur produit par leur insouciance dans la manipulation lors de la récolte et l'engrangement du foin. Les marchés diffèrent plus ou moins en ce qu'ils ne demandent pas les mêmes classes et variétés de foin. Une certaine espèce de foin qui fait prime sur un marché est dépréciée sur un autre et ce à cause de l'usage différent qu'on veut en faire ou même par simple préjugé.

Un acheteur désireux de se procurer du foin pour l'alimentation des chevaux n'est nullement intéressé dans l'achat du foin de trèfle. De même l'agriculteur laitier désireux de la luzerne ou du trèfle n'achètera certainement pas du foin de mil. Lorsque du foin d'une certaine catégorie est expédié sur un marché où la demande pour cette variété est nulle, il doit être vendu avec escompte ou réexpédié à autre destination, avec frais supplémentaires. Il est du devoir du producteur de pourvoir à satisfaire les préférences et les préjugés de l'acheteur s'il veut conserver sa clientèle en ces jours de concurrence vive et de marchés faiblissants.

L'agriculteur est souvent responsable des plaintes portées contre le foin canadien. L'on cultive du foin trop longtemps dans les mêmes prairies ou les mêmes fourrages sont bientôt remplacés par des plantes sauvages et des mauvaises herbes. Les plantes sauvages contenues dans le foin le font déprécier sur quantité de marchés et les mauvaises herbes sont considérées comme perte. La coupe tardive du foin dans le but d'assurer un foinage rapide se pratique habituellement mais non sans désavantage, car dans ce cas, la couleur du fourrage en souffre et la valeur nutritive de même que la classification s'en trouvent diminuées de beaucoup. Rien n'attire plus l'œil de l'acheteur que la couleur verte et fraîche d'un fourrage. Le mil coupe lorsque la floraison est très avancée et quoique bien fourré, sera rarement catégorisé No 1.

Une autre erreur assez commune consiste dans le mélange lors de la mise en meule et de l'engrangement.

Décès

MARCOITE. — A Montréal, Mlle Clarisse Marcotte, âgée de 77 ans, comte sous le nom de Mme Naud, tenant anciennement un magasin de fantaisie, est décédée le 30 janvier, chez Mlle Olivia Naud. Ses funérailles auront lieu mardi à 8 heures à l'Immaculée-Conception, et partiront de 4653 Dorion. Parents et amis sont priés d'assister à son service.

Le Société Coopérative

DE FRAIS FUNÉRAIRES
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires
EST 1235
341, RUE SAINTE-CATHERINE EST

Semaine sociale agricole

EN BELGIQUE

Louvain, 3 jan. (Par courrier) — Du 27 au 31 décembre dernier s'est tenue à Louvain une importante semaine sociale agricole.

Organisée à l'initiative et sous les auspices de la Ligue des paysans de Belgique, mieux connue dans le pays sous son appellation flamande de "Boerenbond" elle réunira plus de 500 dirigeants des syndicats agricoles affiliés à la Ligue.

Ceux d'entre nous qui suivent d'un peu près le mouvement agricole connaissent le Boerenbond. Il est en Belgique la fédération agricole la plus ancienne et la plus puissante.

Le groupe en ce moment plus de 1.100 syndicats agricoles locaux, comptant ensemble 100.000 membres, tous chefs de famille. Nous aurons plus loin l'occasion d'en dire plus long sur son mode d'organisation et son étonnante activité.

La semaine sociale qui vient de se clore est la sixième de l'espèce que le Boerenbond a organisée depuis l'armistice.

Comme ses devancières elle fut présidée par M. le chanoine Luytjens, le député secrétaire général du Boerenbond, que beaucoup de Français connaissent. Plus d'une fois il a pris part aux semaines sociales françaises, tout récemment encore à Rennes, par exemple.

Le programme, (voir ci-dessous) comportait, comme les autres années, en dehors d'un sujet d'ordre général, une série de questions d'actualité au point de vue agricole. Le sujet général, dont l'examen fut réservé aux assemblées plénières, — les questions d'actualité étant discutées en sections — intéressa peut-être moins la France. Il relève de contingences sociales et politiques spéciales que les Belges discutent beaucoup en ce moment mais qui ne présentent pour nous, du moins à l'heure actuelle, qu'un intérêt théorique.

Il s'agit du problème de l'organisation et de la représentation politique des différentes classes sociales: ouvriers, cultivateurs, classes moyennes, professions libérales. La question quoique assez bien controversée fait son chemin principalement dans la partie flamande du pays.

La session de Québec
La semaine de l'opposition
C'est elle qui a eu le dessus ces jours derniers — Fonctionnaires et élections — M. Nicol et son budget — Oculistes et opticiens — Qui vous fera voir clair?
LE DEBAT SUR LE BUDGET COMMENCE AUJOURD'HUI

De même que les rédacteurs sportifs, procédant par la méthode analytique dans leurs comptes rendus, accordent tel round à l'un ou l'autre des boxeurs qui se massent réciproquement et de leur mieux tout en respectant les règles savamment établies par un quelconque marquis anglais, de même un courtisier impartial, assimilant la politique à la boxe, doit reconnaître que la semaine dernière, la législature provinciale, a été la somme de l'opposition. M. Sauvé et ses partisans ont pris tous les avantages qu'ils ont pu, au hasard des escarmouches qui se sont produites, car pour de grands mouvements stratégiques avec feu continu d'éloquence de hustings, le débat sur le discours du trône étant terminé et celui du budget n'étant pas commencé, il ne fallait pas s'y attendre. Le gouvernement avait obtenu sa docile majorité et le vote de confiance qu'il voulait et la députation ministérielle s'est tue. Les ministres sont restés seuls pour tenir tête à l'opposition. Il leur est arrivé de passer de mauvais quarts d'heure.

M. Galipeault, en présentant son amendement à la loi du salaire minimum des femmes s'est exposé le premier. Le ministre du travail avait pris son ton le plus rogue pour dire quelque chose tout en ne répondant rien aux questions qui le harcelaient: Pourquoi ne pas accorder aux femmes qui travaillent ce qu'elles attendent depuis si longtemps et que tout le travail organisé réclame avec elles? Pourquoi un quatrième commissaire sur la commission qui s'est déjà formée? Pourquoi un cinquième qui éviterait tout conflit insoluble au sein de la commission? Pourquoi pas une femme comme cinquième membre? Autant de questions que M. Galipeault s'est efforcé d'éclaircir et qui font peser un vil défait lors de l'étude définitive du bill.

La veille du discours du budget, M. Sauvé a reproché avec raison à M. Nicol d'avoir négligé de déposer dans les délais prévus les comptes publics. En effet, la loi veut que dans les huit jours qui suivent l'ouverture de la session, cet état soit produit. C'est une sage prévision. La loi veut permettre à la députation de scruter les comptes avant d'entreprendre la critique — favorable ou défavorable — de la politique financière du gouvernement. Quoiconque a jeté un coup d'œil sur le livre des comptes publics, ça n'est probablement pas une particularité de celui qui est publié à Québec — sait ce qu'il en faut de temps pour y dénicher quelque chose, même si l'on pouvait s'aider de toutes les lunettes des opticiens et des optométristes qui plaident, la semaine dernière, devant le comité des bills publics.

Et puis M. Sauvé a eu encore l'occasion d'attraper le gouvernement au sujet de l'ingérence de certains fonctionnaires, surtout de hauts fonctionnaires, dans le domaine de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute fonction publique, dans le département de la politique fédérale et provinciale. M. Duranseau a rivé le clou que M. Sauvé avait enfoncé: "N'est-ce pas le gouvernement lui-même qui a encouragé, au mépris précisément de la loi qu'il avait fait adopter quand ça faisait son affaire, un fonctionnaire, M. Therrien, sheriff de Saint-François, à se porter candidat, après avoir démissionné simplement pour la haute

LA LOI DES MONOPOLES

TROIS COMPAGNIES, TROUVEES COUPABLES DE MONOPOLISATION, SONT CONDAMNEES A \$2,000 D'AMENDE PAR LE JUGE WILSON

Le juge Wilson a condamné samedi matin, la Stinson Reeb Builders Supply Company, Limited, la W. & F. P. Currie Company, Limited, et l'Ontario Gypsum Company, Ltd., coupables d'avoir monopolisé le commerce du gypse pour le limiter à \$2,000 d'amende. C'est la première cause prise en vertu de la loi des monopoles.

La poursuite avait été intentée en vertu de l'article 498, du code criminel qui détermine que les compagnies qui agissent de façon à limiter le commerce, soit dans le but d'en faire hausser les prix, soit dans le but de créer un monopole, sont susceptibles d'être poursuivies en vertu du code criminel.

En 1919, le gouvernement fédéral avait refondu la loi des monopoles et il avait accordé aux boards of trade et aux chambres de commerce le droit d'enregistrer sur la formation de monopoles, d'imposer des amendes. La loi a été substituée par une autre loi en 1923.

La loi de 1919 a été remplacée par une autre loi en 1923. Le loi de 1919 donnait aux boards of trade et aux Chambres de commerce le droit exclusif de poursuivre en vertu de la section 498 et autres sections.

Le juge conclut que la loi 1923, par la seule fait qu'elle ne répète pas la limitation temporaire mise par la loi de 1919, à l'article 498, ne l'abolit nullement. Il en résulte aussi que le fait que le parlement a jugé à propos de faire disparaître cette limitation sans autrement en spécifier, l'article 498 rentre dans les mêmes conditions d'application antérieures à la loi 1919.

Me Ernest Bertrand, C.R., représentait la Couronne.

Les compagnies ont discuté l'opportunité d'en appeler à un tribunal supérieur.

A Lowell

Lowell, Mass., 1er. — Une nombreuse réunion de membres de l'Association des anciens élèves du collège Saint-Joseph a eu lieu mercredi soir sous la présidence de M. Arthur L. Eno qui occupait le fauteuil présidentiel en l'absence du président Joseph A. N. Chrétien, ce dernier retenu à sa demeure par la maladie.

Pendant le cours de la réunion plusieurs questions importantes ont été discutées et réglées. Ont pris la parole: le R. P. Lucien Brassard, O.M.I., le R. F. Francis, S.M., MM. Arthur L. Eno, Joseph A. Montminy, Arthur Gaudet, Albert Bergeron, Hector J. McDonald, J.-B. Bissonnette et plusieurs autres.

Le programme suivant a été exécuté: chant; par M. Arthur Malo, accompagné au piano par M. Albert Gionet; chant; par Roland Poulin, accompagné au piano, par M. Albert Gionet; duo, par M. Roland Poulin et M. Roland Bilodeau, M. Gionet au piano.

M. Joseph F. Montminy et autres membres du comité de recrutement ont soumis leur rapport. M. Montminy a demandé à tous les membres de seconder les efforts du comité en faisant enrôler au moins un membre chacun.

Le comité de recrutement est composé de MM. Joseph F. Montminy, Rodrick E. Jodoin, Albert Roux, J. Emile Lemire, Jean B. Bissonnette et Albert Bergeron.

On a aussi discuté la question du banquet qui doit avoir lieu cette année et l'on commença les préparatifs prochainement afin que le banquet de 1926 surpasse celui des années passées.

Après la réunion un goûter a été servi par le comité composé de MM. Alfred Bérubé, Hector J. McDonald, Roméo Lozeau, Ernest Gagné et Léonce Gionet.

NÈGRE QUI SERA BIEN ESCORTE

LA VILLE DE LEXINGTON SERA SUR UN PIED MILITAIRE, DEMAIN, ALORS QU'ON CONDUIRA AU PALAIS DE JUSTICE UN MORTICAU ACCUSE DE MEURTRE

Lexington, Kentucky, 1er. (S.P.A.) — Demain, la ville de Lexington chômera. Défense est faite à tout citoyen de se joindre à des groupes. Avis a été donné à tout citoyen de ne pas s'aventurer dans les rues au centre de la ville, sous peine de danger de mort. Tout groupe qui se formera sera immédiatement dispersé et sur refus, les troupes militaires ont ordre de disperser les refractaires à coups de crosse, ou de bayonnette, et si les manifestants, font des tentatives hostiles, ordre est donné de tirer à bout portant.

Seuls les téléphonistes, les journalistes et les employés du palais de justice auront droit de circuler dans le centre de la ville. Toute la force constabulaire sera présente pour empêcher les citoyens de sortir.

Huit compagnies d'infanterie, quatre corps de cavalerie, deux escadrons de mitrailleuses et une compagnie de chars d'assaut passeront par les rues pour maintenir la foule.

Tous ces terribles et formidables préparatifs ont été ordonnés par le gouverneur W. J. Fields, pour conduire le nègre Harris, accusé du meurtre de M. et Mme Bryant et de leurs deux enfants, au palais de justice de Lexington, pour qu'il y subisse son procès. Par deux fois déjà la foule a voulu le lyncher. Le gouverneur a décidé de faire observer une fois pour toute la loi criminelle du pays, fallût-il recourir aux troupes et à la bayonnette.

Les troupes se composent de mille soldats, tous des vétérans de la grande guerre, sous le commandement du colonel Dan Garrell. Il y aura 7 chars d'assaut, 3 canons de 37 millimètres et 30 mitrailleuses. Les soldats sont munis de fusils automatiques et de bombes à gaz. On a commandé les soldats de sept districts. Cent hommes de cavalerie patrouilleront les rues sur le parcours des troupes et le reste des cavaliers escorteront l'artillerie. Le colonel Garrell a le commandement absolu de la ville de Lexington. Tous les magasins devront fermer et comme les armes ont une portée de un mille, les citoyens ont été avertis de ne pas circuler dans les rues.

Toute apparence d'attoulement ou de désordre sera impitoyablement réprimée et les soldats ont reçu ordre de maintenir la suprématie de la loi à tout prix et de tirer à bout portant en cas d'attaque.

Ordinations à Gravelbourg

Gravelbourg, Sask. 1er. — Lundi, 18 janvier, jour de la fête de la Chaire de Saint-Pierre, à Rome, fête patronale du collège, S. G. Monseigneur O.-E. Mathieu a prononcé les Ordres Mineurs, dans la chapelle du collège. M. l'abbé Edmond Morin, agrégé au diocèse de Lafayette, Louisiana, Etats-Unis, et M. l'abbé Albert Ouellet, ecclésiastique du diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan, tous deux professeurs au collège Mathieu.

M. l'abbé A. Murray, secrétaire de Monseigneur, remplissait l'office de maître de cérémonies. Au cours de la messe de S. Grandeur, les élèves ont fait entendre de beaux cantiques de circonstance.

Au dîner, un succulent banquet, préparé par les RR. SS. Oblates, fut donné à Monseigneur l'archevêque et aux membres du clergé par les directeurs du collège.

Un parc dans le quartier Saint-Paul

M. l'échevin Angrignon nous informe que le comité exécutif donne son appui au projet d'un parc public dans le quartier Saint-Paul. L'emplacement que la ville louera pour une période de dix ans, avec option d'achat après ce délai, est connu sous le nom de bois Crawford; il couvre une superficie de huit arpents par vingt. Il longe le canal de l'aqueduc, et aussi les voies du Pacifique Canadien, sur lesquelles circulent les wagons automobiles qui vont de la Côte-Saint-Paul à la ville LaSalle.

Le prix d'achat, au bout de dix ans, sera de cinq sous le pied carré. La ville pourra l'acheter aux mêmes conditions que le terrain de la succession Bagg, boulevard St-Laurent, loué sur la recommandation de l'échevin Gareau.

Nomination à l'aqueduc

M. A. Jetté, qui fait partie actuellement du personnel de la commission de l'aqueduc municipal, vient d'être nommé assistant ingénieur surintendant de l'aqueduc.

Dans son dernier rapport annuel, le ministre de l'Agriculture dit qu'il a pour but de démontrer la supériorité, au point de vue de l'engraissement, de ces jeunes animaux élevés sur les ranches, la division de l'industrie animale a aidé à organiser des expositions et des ventes d'animaux d'engrais, à certains points de l'Ouest. Ces expositions, qui fournissent en automne tout un étalage de boeufs d'engrais, constituent l'un des meilleurs moyens de publicité que l'on connaisse en faveur de l'engraissement d'hiver. Les expositions de 1925 étaient les meilleures que l'on ait encore connues, au point de vue du nombre des animaux entrés et de la qualité moyenne de ces animaux.

En vue d'aboucher directement le nourrisseur de l'Est et l'éleveur de l'Ouest, la division de l'industrie animale a payé les frais de voyage à l'égard des cultivateurs du Canada qui achetaient un wagon de boeufs ou plus, vendus aux ventes des nourrisseurs ou venant directement des ranches. Cette assistance a été limitée à une période de trois mois, commençant le 1er septembre, et il est encourageant de constater que le nombre des nourrisseurs de l'Est qui en ont profité était bien supérieur à celui de l'année dernière.

(Publié par le directeur de la publicité, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Avis aux agents expéditeurs

Des demandes adressées au sous-secrétaire des Commissaires du Havre de Montréal jusqu'à 12 h. (midi) jeudi, le 4 février 1926 pour l'obtention de certificats de navigation et de toutes les demandes en bloc.

LE MONASTERE DU MONT-LAROCQUE

S. G. MGR MATHIEU A PRESIDE, SAMEDI LE 16 JANVIER, A L'INSTALLATION CANONIQUE DES SOEURS DU PRECIEUX-SANG, A GRAVELBOURG

Gravelbourg, 1er. — Jeudi soir, le 14 janvier dernier, les Soeurs adoratrices du Précieux-Sang, au nombre de huit, arrivaient à Gravelbourg pour y fonder un monastère de leur Ordre. Dès l'arrivée des religieuses, il y eut réception de la nouvelle communauté à l'église paroissiale. Après l'intonation du Magnificat par la chorale du collège qui fit les frais du chant à l'orgue, M. le curé C. Maillard, en des accents très émus, souhaita une très cordiale bienvenue aux religieuses, en son nom et au nom de toute la population. Il dit hautement sa joie de voir les Religieuses du Précieux-Sang s'établir dans la paroisse afin d'être une perpétuelle prédication par leur vie sainte et mortifiée, une source de bénédiction pour la paroisse et ses oeuvres, une phalange de priantes et d'adoratrices, au pied du calvaire pour le bénéfice de nos familles et de nos populations.

La cérémonie se termina par la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. L'église s'était remplie à sa pleine capacité pour la circonstance. Samedi le 16, S. G. Mgr Mathieu, accompagné de M. l'abbé A. Murray, son secrétaire et maître de cérémonies, arriva pour l'installation canonique de la nouvelle communauté.

Dimanche, le 17 janvier, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, assisté de M. le curé Maillard et du R. P. G. Boileau, O.M.I., présida au trône la grand'messe solennelle célébrée par le R. P. J. Magnan, O.M.I., supérieur du collège, avec le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., comme diacre, et M. l'abbé Ducharme comme sous-diacre. Toutes les communautés religieuses de la ville étaient présentes, les RR. PP. Oblats du couvent, les RR. SS. Oblates du Jardin de l'Enfance et les religieuses du Précieux-Sang, les héroïnes de la fête.

M. le curé Maillard fit une vibrante allocution sur le bien spirituel accompli par nos communautés religieuses dans la paroisse, pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse et l'exemple d'une vie exemplaire et édifiante. Après avoir de nouveau souhaité la bienvenue aux RR. SS. du Précieux-Sang, il annonça que Mgr l'archevêque donnerait le sermon de circonstance.

Monseigneur parla avec éloquence de gloire et des abnégations de la vie religieuse, des immolations et des triomphes de la vie cloîtrée. Il redit sa joie de s'unir au pasteur de la paroisse pour souhaiter la plus accueillante bienvenue à ces religieuses dans Gravelbourg et dans son diocèse.

La messe en musique harmonisée fut chantée à l'orgue par la chorale du collège, dirigée par M. l'abbé L. Lussier.

Dans l'après-midi, il y eut bénédiction du nouveau monastère du Précieux-Sang, sur le Mont-Larocque, par S. G. Monseigneur l'archevêque, assisté du clergé local.

La première messe, dite dans cette nouvelle Thébaïde de prière et d'abnégation, fut célébrée par Monseigneur de Régina, et la seconde, par M. le curé Maillard, auxquels les religieuses du Précieux-Sang attribuent la paternité de la nouvelle fondation de Gravelbourg.

Encouragement à l'engraissement des boeufs en hiver

Beaucoup de districts de l'Est et de l'Ouest du Canada ne peuvent pas aujourd'hui élever économiquement leurs propres boeufs d'engrais, mais il leur est loisible de faire venir ces boeufs des régions des prairies de l'Ouest du Canada, qui sont prêts à leur fournir des animaux d'un an ou deux, robustes et de bonne souche. Ces boeufs sont expédiés sur différents points où ils sont préparés pour le marché par l'engraissement au hiver.

Dans son dernier rapport annuel, le ministre de l'Agriculture dit qu'il a pour but de démontrer la supériorité, au point de vue de l'engraissement, de ces jeunes animaux élevés sur les ranches, la division de l'industrie animale a aidé à organiser des expositions et des ventes d'animaux d'engrais, à certains points de l'Ouest. Ces expositions, qui fournissent en automne tout un étalage de boeufs d'engrais, constituent l'un des meilleurs moyens de publicité que l'on connaisse en faveur de l'engraissement d'hiver. Les expositions de 1925 étaient les meilleures que l'on ait encore connues, au point de vue du nombre des animaux entrés et de la qualité moyenne de ces animaux.

En vue d'aboucher directement le nourrisseur de l'Est et l'éleveur de l'Ouest, la division de l'industrie animale a payé les frais de voyage à l'égard des cultivateurs du Canada qui achetaient un wagon de boeufs ou plus, vendus aux ventes des nourrisseurs ou venant directement des ranches. Cette assistance a été limitée à une période de trois mois, commençant le 1er septembre, et il est encourageant de constater que le nombre des nourrisseurs de l'Est qui en ont profité était bien supérieur à celui de l'année dernière.

(Publié par le directeur de la publicité, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus ferré" que soi" --dirait Lafontaine

Avocats Jean Fautoux, L.L.B. Rds. 5428, Tme. ave. Rosemont Tél. Calumet 919-V

Avocat Eugène Simard B.A., L.L.L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" Montréal

Avocats Vanier & Vanier Anatole Vanier Guy Vanier

Avocat René Théberge IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Avocat P.-F. Baillargeon, B.A., L.L.B. AVOCAT 68 SAINT-JACQUES, Chambre 206, MONTREAL

Dentiste Dr J.-E. Chalifoux Extraction sans douleur - Méthodes modernes 149, RUE VINET Angle SAINT-JACQUES

Dentiste Dr Ernest Laporte 1725 ST-DENIS Extraction sans douleur en 5 à 10 minutes absolu sans douleur. Ex-assistant et possesseur des procédés du Dr J.-N. Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dentiste Dr GEORGES PELLETIER CHIRURGIEN-DENTISTE 1242, RUE ONTARIO EST, Angle Pallum Au-dessus de la Banque Canadienne Nationale Téléphones pour appointment.

Dentiste Dr Ad. L'Archevêque 488, PARC LAFONTAINE Tél. Bélar 1301 Angle Christophe-Colomb

Dentiste Dr Julien Piché DENTISTE 1595 RUE SAINT-DENIS - MONTREAL Tél. Est 4167.

Dentiste Dr Jules Hector Falardeau CHIRURGIEN-DENTISTE Extraction sans douleur - Méthodes modernes 3406 ST-DENIS, coin Sherbrooke, MONTREAL 1-3-26

Huissier Théo. Guy Grothé Résidence: 171c Wolfe Tél. Est 921-J

Ingénieur financier J. SAMUEL LEPAGE, I. C. Prêts hypothécaires

Médecin Dr J.-M.-E. Prevost des hôpitaux de Paris, Londres. Voies urinaires, reins, vessie, maladies vénériennes - Clinique privée MONTREAL

Notaire Chs Archambault, c.c.s. BUREAU: 1 à 5 p.m., 6 à 8 le soir. 755 MONT-R-O-Y-A-L EST

Notaire L.-D. Clément 30, rue St-Jacques Tél. Main 8559 Rés. Westmount 1190-J

Notaire Horace Melançon Prêts sur hypothèques, règlements de successions, examens de titres sur demande. 745 MONT-ROYAL EST. Amherst 3639

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaires Résidence et bureau du soir: 2161, rue Christophe-Colomb. Tél. Calumet 7609 ALBERT PELLETIER Prêts, courtages d'immeubles, règlements de successions, etc. J.-E. VIGIER, MONTREAL 18-26

Notaire Horace Lippé Placements d'argent - Règlements de successions - Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Notaire Bureau du soir: Résidence: 644, 1ère avenue, Rosemont Tél. Cal. 2448M. PRETS SUR HYPOTHEQUE, ASSURANCE HENRI VALADE Immeuble "Power", 83 Craig Ouest, Montréal. Chambre 413 Tél. Lanc. 2666 8-2-26

Notaire Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 30 rue St-Jacques - Montréal 9-2-27

Notaire J.-B. LAMARRE, NOTAIRE Prêts sur hypothèque, assurance 65 rue St-Jacques, Ch. 204. Montréal 2-3-26

Opticien Mile Eugénie Cantara OPTICIEN-OPHTHOMETRIE 4812 RUE ST-DENIS, près Villeneuve Bélair 9336

Opticien Lunetterie - Prix du gros Voyez machinerie dans la vitrine BEAUMIER 264 STE-CATHERINE EST Spécialité à yeux artificiels. Réparations immédiates par maille. Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar.

Professeur LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval Officier d'Académie - Ancien Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

Professeur René Savoie, I.C.I.E. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire Cours classique, commercial, leçons privées 1452, RUE SAINT-DENIS Montréal

Orfèvre M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Maître pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

ANNONCES MUNICIPALES

La Mère Marie de la Charité et les Soeurs Dominicaines de Québec Beau volume de 300 pages avec deux photographes hors-texte, par le R. P. Ths Couët. En vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, au prix de \$1.00 franco.

Quel est l'abonné... qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

AVIS LEGAUX Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 129.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 312. Landry et Berthiaume Limitée, société commerciale, ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, demandeur, vs S. Margolis, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2062. Art. Goyer, journaliste, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Adrien Brunet, de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 129. La Compagnie Renaud d'Accessoires d'Automobiles Limitée, de Montréal, demanderesse, vs Lorenzo E. Galpeau, de Ville St-Pierre, district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Montréal No 312. Landry et Berthiaume Limitée, société commerciale, ayant sa principale place d'affaires en la cité et district de Montréal, demandeur, vs S. Margolis, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2062. Art. Goyer, journaliste, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Adrien Brunet, de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT District de Montréal No 2266. H. I. Racine, des cité et district de Montréal, demandeur, vs L.-A. Durussseau, alias Dussault, des cité et district de Montréal, défendeur.

AVIS Demande a été faite à la cité de Montréal par Yvan Stopak, no 10 Drolet, pour permission d'emmagasiner et vendre du bois et du charbon sur le lot du cadastre no 509, subdivisions nos P-3 et P-4, du quartier Crémazie, no 98 Denison est.

AVIS Demande a été faite à la cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre no 1068, subdivisions nos P. 42-3-4-5, du quartier St-Henri, nos 2-6 chemin Côte-St-Paul.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par Raoul Archambault, no 245 St-Paul est, pour permission d'établir une cour à bois, grain, etc sur le lot du cadastre no 65, quartier Ville-Marie, no 245 St-Paul est.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre no 1068, subdivisions nos P. 42-3-4-5, du quartier St-Henri, nos 2-6 chemin Côte-St-Paul.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par Raoul Archambault, no 245 St-Paul est, pour permission d'établir une cour à bois, grain, etc sur le lot du cadastre no 65, quartier Ville-Marie, no 245 St-Paul est.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre no 1068, subdivisions nos P. 42-3-4-5, du quartier St-Henri, nos 2-6 chemin Côte-St-Paul.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par Raoul Archambault, no 245 St-Paul est, pour permission d'établir une cour à bois, grain, etc sur le lot du cadastre no 65, quartier Ville-Marie, no 245 St-Paul est.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre no 1068, subdivisions nos P. 42-3-4-5, du quartier St-Henri, nos 2-6 chemin Côte-St-Paul.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par Raoul Archambault, no 245 St-Paul est, pour permission d'établir une cour à bois, grain, etc sur le lot du cadastre no 65, quartier Ville-Marie, no 245 St-Paul est.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le lot du cadastre no 1068, subdivisions nos P. 42-3-4-5, du quartier St-Henri, nos 2-6 chemin Côte-St-Paul.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par Raoul Archambault, no 245 St-Paul est, pour permission d'établir une cour à bois, grain, etc sur le lot du cadastre no 65, quartier Ville-Marie, no 245 St-Paul est.

AVIS Demande a été faite à la Cité de Montréal par J.-A.C. DeCarrelle, no 577 St-Ambroise, pour permission d'emmagasiner et vendre de la gazoline, sur le

CONSEILS AUX JEUNES AVOCATS

M. N.-K. LAFRAMME DEMANDE A SES JEUNES CONFRERES DE SE SPECIALISER

L'Association du jeune barreau de Montréal a donné un dîner-causette en l'honneur du bâtonnier, M. N.-K. Laframme, samedi.

Me Laframme conseilla aux jeunes avocats de se spécialiser. Comme pour les autres professions, l'avocat se trouve en face de conditions nouvelles, de méthodes différentes. Nous sommes dans l'âge des grandes corporations.

Jadis il était de mode d'argumenter longuement et de discuter sur les auteurs, de les disséquer. Aujourd'hui tout palabre de ce genre paraît avoir l'influence somme nulle et on ne remonte plus guère à la source du droit.

L'avocat doit aussi connaître les éléments des sciences expérimentales pour le contre-interrogatoire des témoins, médecins, chimistes, comptables.

S. E. le cardinal Benloch

Madrid, 1er. — S. E. le cardinal Benloch partira pour l'Amérique du Sud en mai. Il se rendra aussi en Amérique du Nord.

A l'Institut Bruchési

Une réunion des dames patronnesses de l'Institut Bruchési aura lieu mercredi après-midi à 2 h. 30.

Commissaire du commerce en tournée au Canada

M. A. B. Muddiman, commissaire du commerce à Singapour, doit arriver à Vancouver, le 24 février prochain, en route pour Rotterdam, où il a été transféré. Il fera une tournée du Canada dans les intérêts du commerce canadien d'exportation aux Straits Settlements, au Siam, aux Indes hollandaises et en Hollande.

Mort de M. Renaud à la salle Windsor

Ottawa, 1er. — Un câblogramme annonce la mort à l'hôpital Saint-Cloud de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Antilles françaises, de M. Renaud, pianiste canadien, âgé de 78 ans et neuf mois.

Consécration de Mgr Mooney

Rome, 1er. — Mgr Mooney, qui vient d'être nommé évêque apostolique aux Indes, a été sacré archevêque d'Irenopolis, par S. E. le cardinal Van Rossum.

Le conseil de Thetford Mines

Thetford Mines, 1er. — Le conseil actuel de la ville de Thetford Mines, se compose comme suit: Maire: M. J.-L. Demers, échevin, quartier No 1 Dr O. Cyr et Louis Simonneau, quartier No 2 Max Aurèle Carrette et Léonce Dostie, quartier No 3 Pierre Roy et Gédéon Filion, quartier No 4 O.-E. Landry et Delphis Boucher.

Mort de M. Paul Tourigny

Victoriaville, 1er. — M. Paul Tourigny, industriel et conseiller législatif, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, d'une maladie de coeur. Il était né à Arthabaska, le 1er novembre 1852, du mariage de Landry-Tourigny, cultivateur, et de Lucie Poirier.

Les oeuvres du peintre Brymner

Dans la salle des conférences de la Galerie des arts, vient de s'ouvrir une exposition des peintures du peintre bien connu William Brymner, ancien directeur de l'école de la Art Association, aujourd'hui décédé.

Université de Montréal

Horaires de la semaine du 1er février 1926: 1. Cours régulier: 7 h. 30 et 8 h. 30 p. m.

Menotté et conduit au poste

Cyrille Massie, 45 ans, 11, rue Martin, Dorval, a été coffré samedi soir, par le chef de police, Damase Boyer, de Dorval.

Entre l'Allemagne et le Canada

L'Anglo American Telegraph Co., en attendant la pose de son nouveau câble reliant l'Allemagne avec le Canada, — qui devrait s'effectuer au courant de cette année, — vient d'établir un câble provisoire allant de son bureau de Londres directement en Allemagne.

Une messe pour Molière

Paris, 16. (Par Courier). — L'église Saint-Séverin à Paris a servi hier de cadre intime et artistique à une cérémonie religieuse d'un caractère nouveau. La messe y fut célébrée pour Molière et consacra en même temps la naissance de la Confrérie de Saint-Genest. S. E. le cardinal Dubois présidait. Le R. P. Gillet prononça le discours, et M. le chanoine Loutil officia.

Retraites fermées

Deux retraites fermées auront lieu à la Villa Saint-Joseph, pendant le mois de février. La première, qui sera une retraite de vocation, sera sous la direction du R. P. Louis Lafande, S.J., et aura lieu du 4 au 8 février. La seconde qui sera prêchée du 12 au 16 février, par le R. Père Olivier Beaulieu, S.J., sera réservée aux jeunes filles.

Le commerce de l'Angleterre

Londres, 1er. — Un sommaire du commerce anglais fait voir un excédent des importations sur les exportations de 385,640,000 livres sterling pour 1925. Les compensations de banques ont établi un record à 40,437,110,000 livres.

Temérature bizarre

Le mois de janvier a eu les conditions atmosphériques les plus bizarres. Deux vagues de froid ont secoué la ville, entre un adoucissement de la température qui a causé un dégel général. On a éprouvé le froid le plus rigoureux en janvier depuis deux ans, et durant deux jours, le thermomètre est resté à une moyenne de 11 degrés sous zéro.

Bûcheron écrasé par un arbre

M. Rosaire Gignac, 26 ans, de St-Girard, situé à quatorze milles de Mont-Laurier, a succombé samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, à une fracture crânienne.

Decoré par S. S. Pie XI

Renfrew, 1er. — M. J. O'Brien, de cette ville, vient de recevoir le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Ecrasé par deux wagons

Alfred Perrault, 41 ans, 146, rue De Courcelles, a été blessé à mort vendredi soir, dans une cour du Pacifique Canadien, alors qu'il était à accoupler deux wagons. Il a succombé samedi matin. Le coroner MacMahon a déclaré la mort accidentelle.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N. B., 1er. (S.P.A.) — L'exercice fiscal du Nouveau-Brunswick, terminé le 31 octobre 1925, s'est soldé par un déficit de \$756,589.51, d'après le rapport présenté par le contrôleur général M. A. Loudon, à A.-J. Léger, secrétaire trésorier de la province.

Le chemin entre deux grandes cités

Les cités de Montréal et de Toronto se suivent de près dans les progrès qu'elles font tous les ans. Les relations et l'échange d'idées entre les citoyens en sont la cause première. Le superbe service que fournit le Pacifique Canadien entre ces deux cités y contribue pour beaucoup. Une route courte, uniforme et confortable, toute balastée de petites pierres qui en excluent la moindre poussière, le meilleur équipement des wagons et la courtoisie fort réputée des employés de la compagnie — tout contribue à la haute renommée du pays.

Quel est l'abonné... qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique national des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage s'assemble lundi soir, à 8 h. 15 p. m., à la salle no 1, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Rapport de M. Dieumegarde, agent d'affaires; rapport des officiers. Tous les membres sont priés d'assister. M. Dieumegarde fera rapport sur un voyage d'organisation à Sherbrooke dans le but de syndiquer les plombiers de l'endroit. Le succès est complet.

SYNDICAT NO 2 DES PRESSIERS

Ce soir, à la salle no 3, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est, assemblée du Syndicat catholique national des pressiers de Journaux. Rapport de M. J. Coûteau, agent d'affaires. Rapports des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

EXECUTIF DES CORDONNIERS

Le bureau exécutif général du Syndicat catholique national des cordonniers se réunit ce soir, à la salle no 4, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Il y aura assemblée très importante en raison des difficultés existantes à l'heure actuelle dans un atelier très important. Les officiers et délégués sont priés d'assister. Par ordre.

EUCRE DES TAILLEURS DE CUIR

Le local no 5 des tailleurs de cuir du Syndicat catholique national des cordonniers organisé pour le 13 février prochain un grand eucyre-concert qui aura lieu à la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Cette soirée est sous le distingué patronage de S. G. Mgr Gauthier et de M. le sénateur L.-O. David.

Mort de M. Renaud à la salle Windsor

Ottawa, 1er. — Un câblogramme annonce la mort à l'hôpital Saint-Cloud de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Antilles françaises, de M. Renaud, pianiste canadien, âgé de 78 ans et neuf mois.

Consécration de Mgr Mooney

Rome, 1er. — Mgr Mooney, qui vient d'être nommé évêque apostolique aux Indes, a été sacré archevêque d'Irenopolis, par S. E. le cardinal Van Rossum.

Le conseil de Thetford Mines

Thetford Mines, 1er. — Le conseil actuel de la ville de Thetford Mines, se compose comme suit: Maire: M. J.-L. Demers, échevin, quartier No 1 Dr O. Cyr et Louis Simonneau, quartier No 2 Max Aurèle Carrette et Léonce Dostie, quartier No 3 Pierre Roy et Gédéon Filion, quartier No 4 O.-E. Landry et Delphis Boucher.

Mort de M. Paul Tourigny

Victoriaville, 1er. — M. Paul Tourigny, industriel et conseiller législatif, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, d'une maladie de coeur. Il était né à Arthabaska, le 1er novembre 1852, du mariage de Landry-Tourigny, cultivateur, et de Lucie Poirier.

Les oeuvres du peintre Brymner

Dans la salle des conférences de la Galerie des arts, vient de s'ouvrir une exposition des peintures du peintre bien connu William Brymner, ancien directeur de l'école de la Art Association, aujourd'hui décédé.

Université de Montréal

Horaires de la semaine du 1er février 1926: 1. Cours régulier: 7 h. 30 et 8 h. 30 p. m.

Menotté et conduit au poste

Cyrille Massie, 45 ans, 11, rue Martin, Dorval, a été coffré samedi soir, par le chef de police, Damase Boyer, de Dorval.

Entre l'Allemagne et le Canada

L'Anglo American Telegraph Co., en attendant la pose de son nouveau câble reliant l'Allemagne avec le Canada, — qui devrait s'effectuer au courant de cette année, — vient d'établir un câble provisoire allant de son bureau de Londres directement en Allemagne.

Une messe pour Molière

Paris, 16. (Par Courier). — L'église Saint-Séverin à Paris a servi hier de cadre intime et artistique à une cérémonie religieuse d'un caractère nouveau. La messe y fut célébrée pour Molière et consacra en même temps la naissance de la Confrérie de Saint-Genest. S. E. le cardinal Dubois présidait. Le R. P. Gillet prononça le discours, et M. le chanoine Loutil officia.

Retraites fermées

Deux retraites fermées auront lieu à la Villa Saint-Joseph, pendant le mois de février. La première, qui sera une retraite de vocation, sera sous la direction du R. P. Louis Lafande, S.J., et aura lieu du 4 au 8 février. La seconde qui sera prêchée du 12 au 16 février, par le R. Père Olivier Beaulieu, S.J., sera réservée aux jeunes filles.

Le commerce de l'Angleterre

Londres, 1er. — Un sommaire du commerce anglais fait voir un excédent des importations sur les exportations de 385,640,000 livres sterling pour 1925. Les compensations de banques ont établi un record à 40,437,110,000 livres.

Temérature bizarre

Le mois de janvier a eu les conditions atmosphériques les plus bizarres. Deux vagues de froid ont secoué la ville, entre un adoucissement de la température qui a causé un dégel général. On a éprouvé le froid le plus rigoureux en janvier depuis deux ans, et durant deux jours, le thermomètre est resté à une moyenne de 11 degrés sous zéro.

Bûcheron écrasé par un arbre

M. Rosaire Gignac, 26 ans, de St-Girard, situé à quatorze milles de Mont-Laurier, a succombé samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, à une fracture crânienne.

Decoré par S. S. Pie XI

Renfrew, 1er. — M. J. O'Brien, de cette ville, vient de recevoir le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Ecrasé par deux wagons

Alfred Perrault, 41 ans, 146, rue De Courcelles, a été blessé à mort vendredi soir, dans une cour du Pacifique Canadien, alors qu'il était à accoupler deux wagons. Il a succombé samedi matin. Le coroner MacMahon a déclaré la mort accidentelle.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N. B., 1er. (S.P.A.) — L'exercice fiscal du Nouveau-Brunswick, terminé le 31 octobre 1925, s'est soldé par un déficit de \$756,589.51, d'après le rapport présenté par le contrôleur général M. A. Loudon, à A.-J. Léger, secrétaire trésorier de la province.

Le chemin entre deux grandes cités

Les cités de Montréal et de Toronto se suivent de près dans les progrès qu'elles font tous les ans. Les relations et l'échange d'idées entre les citoyens en sont la cause première. Le superbe service que fournit le Pacifique Canadien entre ces deux cités y contribue pour beaucoup. Une route courte, uniforme et confortable, toute balastée de petites pierres qui en excluent la moindre poussière, le meilleur équipement des wagons et la courtoisie fort réputée des employés de la compagnie — tout contribue à la haute renommée du pays.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Feu Mme Médéric Lemoine

Marie-Albina-Eugénie Geoffrion, femme du docteur Médéric Lemoine, est morte hier après-midi à sa résidence, 257, rue Sherbrooke est, après une longue maladie.

La défunte était âgée de quarante ans et elle laisse outre son mari, trois enfants, Jean, 12 ans, Jacques, 10 ans et André, 6 ans. Deux frères, M. Henri et Charles Geoffrion; trois sœurs, Mme Alphonse Guimet, Mme Jacques Fichet; Mme Claude Melancon. Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 3 courant à 9h. du matin à l'église Saint-Louis-de-France.

Le conseil de Thetford Mines

Thetford Mines, 1er. — Le conseil actuel de la ville de Thetford Mines, se compose comme suit: Maire: M. J.-L. Demers, échevin, quartier No 1 Dr O. Cyr et Louis Simonneau, quartier No 2 Max Aurèle Carrette et Léonce Dostie, quartier No 3 Pierre Roy et Gédéon Filion, quartier No 4 O.-E. Landry et Delphis Boucher.

Mort de M. Paul Tourigny

Victoriaville, 1er. — M. Paul Tourigny, industriel et conseiller législatif, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, d'une maladie de coeur. Il était né à Arthabaska, le 1er novembre 1852, du mariage de Landry-Tourigny, cultivateur, et de Lucie Poirier.

Les oeuvres du peintre Brymner

Dans la salle des conférences de la Galerie des arts, vient de s'ouvrir une exposition des peintures du peintre bien connu William Brymner, ancien directeur de l'école de la Art Association, aujourd'hui décédé.

Université de Montréal

Horaires de la semaine du 1er février 1926: 1. Cours régulier: 7 h. 30 et 8 h. 30 p. m.

Menotté et conduit au poste

Cyrille Massie, 45 ans, 11, rue Martin, Dorval, a été coffré samedi soir, par le chef de police, Damase Boyer, de Dorval.

Entre l'Allemagne et le Canada

L'Anglo American Telegraph Co., en attendant la pose de son nouveau câble reliant l'Allemagne avec le Canada, — qui devrait s'effectuer au courant de cette année, — vient d'établir un câble provisoire allant de son bureau de Londres directement en Allemagne.

Une messe pour Molière

Paris, 16. (Par Courier). — L'église Saint-Séverin à Paris a servi hier de cadre intime et artistique à une cérémonie religieuse d'un caractère nouveau. La messe y fut célébrée pour Molière et consacra en même temps la naissance de la Confrérie de Saint-Genest. S. E. le cardinal Dubois présidait. Le R. P. Gillet prononça le discours, et M. le chanoine Loutil officia.

Retraites fermées

Deux retraites fermées auront lieu à la Villa Saint-Joseph, pendant le mois de février. La première, qui sera une retraite de vocation, sera sous la direction du R. P. Louis Lafande, S.J., et aura lieu du 4 au 8 février. La seconde qui sera prêchée du 12 au 16 février, par le R. Père Olivier Beaulieu, S.J., sera réservée aux jeunes filles.

Le commerce de l'Angleterre

Londres, 1er. — Un sommaire du commerce anglais fait voir un excédent des importations sur les exportations de 385,640,000 livres sterling pour 1925. Les compensations de banques ont établi un record à 40,437,110,000 livres.

Temérature bizarre

Le mois de janvier a eu les conditions atmosphériques les plus bizarres. Deux vagues de froid ont secoué la ville, entre un adoucissement de la température qui a causé un dégel général. On a éprouvé le froid le plus rigoureux en janvier depuis deux ans, et durant deux jours, le thermomètre est resté à une moyenne de 11 degrés sous zéro.

Bûcheron écrasé par un arbre

M. Rosaire Gignac, 26 ans, de St-Girard, situé à quatorze milles de Mont-Laurier, a succombé samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, à une fracture crânienne.

Decoré par S. S. Pie XI

Renfrew, 1er. — M. J. O'Brien, de cette ville, vient de recevoir le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Ecrasé par deux wagons

Alfred Perrault, 41 ans, 146, rue De Courcelles, a été blessé à mort vendredi soir, dans une cour du Pacifique Canadien, alors qu'il était à accoupler deux wagons. Il a succombé samedi matin. Le coroner MacMahon a déclaré la mort accidentelle.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N. B., 1er. (S.P.A.) — L'exercice fiscal du Nouveau-Brunswick, terminé le 31 octobre 1925, s'est soldé par un déficit de \$756,589.51, d'après le rapport présenté par le contrôleur général M. A. Loudon, à A.-J. Léger, secrétaire trésorier de la province.

Le chemin entre deux grandes cités

Les cités de Montréal et de Toronto se suivent de près dans les progrès qu'elles font tous les ans. Les relations et l'échange d'idées entre les citoyens en sont la cause première. Le superbe service que fournit le Pacifique Canadien entre ces deux cités y contribue pour beaucoup. Une route courte, uniforme et confortable, toute balastée de petites pierres qui en excluent la moindre poussière, le meilleur équipement des wagons et la courtoisie fort réputée des employés de la compagnie — tout contribue à la haute renommée du pays.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Feu Mme Médéric Lemoine

Marie-Albina-Eugénie Geoffrion, femme du docteur Médéric Lemoine, est morte hier après-midi à sa résidence, 257, rue Sherbrooke est, après une longue maladie.

La défunte était âgée de quarante ans et elle laisse outre son mari, trois enfants, Jean, 12 ans, Jacques, 10 ans et André, 6 ans. Deux frères, M. Henri et Charles Geoffrion; trois sœurs, Mme Alphonse Guimet, Mme Jacques Fichet; Mme Claude Melancon. Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 3 courant à 9h. du matin à l'église Saint-Louis-de-France.

Le conseil de Thetford Mines

Thetford Mines, 1er. — Le conseil actuel de la ville de Thetford Mines, se compose comme suit: Maire: M. J.-L. Demers, échevin, quartier No 1 Dr O. Cyr et Louis Simonneau, quartier No 2 Max Aurèle Carrette et Léonce Dostie, quartier No 3 Pierre Roy et Gédéon Filion, quartier No 4 O.-E. Landry et Delphis Boucher.

Mort de M. Paul Tourigny

Victoriaville, 1er. — M. Paul Tourigny, industriel et conseiller législatif, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, d'une maladie de coeur. Il était né à Arthabaska, le 1er novembre 1852, du mariage de Landry-Tourigny, cultivateur, et de Lucie Poirier.

Les oeuvres du peintre Brymner

Dans la salle des conférences de la Galerie des arts, vient de s'ouvrir une exposition des peintures du peintre bien connu William Brymner, ancien directeur de l'école de la Art Association, aujourd'hui décédé.

Université de Montréal

Horaires de la semaine du 1er février 1926: 1. Cours régulier: 7 h. 30 et 8 h. 30 p. m.

Menotté et conduit au poste

Cyrille Massie, 45 ans, 11, rue Martin, Dorval, a été coffré samedi soir, par le chef de police, Damase Boyer, de Dorval.

Entre l'Allemagne et le Canada

L'Anglo American Telegraph Co., en attendant la pose de son nouveau câble reliant l'Allemagne avec le Canada, — qui devrait s'effectuer au courant de cette année, — vient d'établir un câble provisoire allant de son bureau de Londres directement en Allemagne.

Une messe pour Molière

Paris, 16. (Par Courier). — L'église Saint-Séverin à Paris a servi hier de cadre intime et artistique à une cérémonie religieuse d'un caractère nouveau. La messe y fut célébrée pour Molière et consacra en même temps la naissance de la Confrérie de Saint-Genest. S. E. le cardinal Dubois présidait. Le R. P. Gillet prononça le discours, et M. le chanoine Loutil officia.

Retraites fermées

Deux retraites fermées auront lieu à la Villa Saint-Joseph, pendant le mois de février. La première, qui sera une retraite de vocation, sera sous la direction du R. P. Louis Lafande, S.J., et aura lieu du 4 au 8 février. La seconde qui sera prêchée du 12 au 16 février, par le R. Père Olivier Beaulieu, S.J., sera réservée aux jeunes filles.

Le commerce de l'Angleterre

Londres, 1er. — Un sommaire du commerce anglais fait voir un excédent des importations sur les exportations de 385,640,000 livres sterling pour 1925. Les compensations de banques ont établi un record à 40,437,110,000 livres.

Temérature bizarre

Le mois de janvier a eu les conditions atmosphériques les plus bizarres. Deux vagues de froid ont secoué la ville, entre un adoucissement de la température qui a causé un dégel général. On a éprouvé le froid le plus rigoureux en janvier depuis deux ans, et durant deux jours, le thermomètre est resté à une moyenne de 11 degrés sous zéro.

Bûcheron écrasé par un arbre

M. Rosaire Gignac, 26 ans, de St-Girard, situé à quatorze milles de Mont-Laurier, a succombé samedi soir à l'hôpital Notre-Dame, à une fracture crânienne.

Decoré par S. S. Pie XI

Renfrew, 1er. — M. J. O'Brien, de cette ville, vient de recevoir le titre de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Ecrasé par deux wagons

Alfred Perrault, 41 ans, 146, rue De Courcelles, a été blessé à mort vendredi soir, dans une cour du Pacifique Canadien, alors qu'il était à accoupler deux wagons. Il a succombé samedi matin. Le coroner MacMahon a déclaré la mort accidentelle.

Au Nouveau-Brunswick

Fredericton, N. B., 1er. (S.P.A.) — L'exercice fiscal du Nouveau-Brunswick, terminé le 31 octobre 1925, s'est soldé par un déficit de \$756,589.51, d'après le rapport présenté par le contrôleur général M. A. Loudon, à A.-J. Léger, secrétaire trésorier de la province.

Le chemin entre deux grandes cités

Les cités de Montréal et de Toronto se suivent de près dans les progrès qu'elles font tous les ans. Les relations et l'échange d'idées entre les citoyens en sont la cause première. Le superbe service que fournit le Pacifique Canadien entre ces deux cités y contribue pour beaucoup. Une route courte, uniforme et confortable, toute balastée de petites pierres qui en excluent la moindre poussière, le meilleur équipement des wagons et la courtoisie fort réputée des employés de la compagnie — tout contribue à la haute renommée du pays.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

CHEZ EATON. Téléphone Uptown 7000--Magasin ouvert de 9 a. m. à 5.30 p. m. Pour La Saint-Valentin CADEAUX UTILES. Une garniture. Col et manchettes en tulle et dentelle, genre Peter Pan, crème seulement, 98. Ou bien orange, noir, blanc, bleu et brun avec or, 75. Une sacoche. Sacoche EATONIA comme le modèle illustré, en cuir Saffian, ou sacs plats avec poche en arrière, en cuir grenu. Dans les couleurs: rouge, vert, gris, brun et noir. 3.95. Des bas. Beaux bas de soie de première qualité. En noir, atmosphère, grain, nouvel argent, blonde, citron et autres jolies nuances. 2.00. Au rez-de-chaussée, chez Eaton. AVIS IMPORTANT au sujet de la Reconstruction de notre Magasin. Toute la partie d'avant du Magasin est maintenant libre, les rayons ayant été transportés à divers autres endroits. Il n'y a qu'une seule entrée sur la rue Ste-Catherine, près de la rue de l'Université. Veuillez passer par cette entrée ou par les entrées sur les rues Victoria et de l'Université. Nos vitrines de la rue Ste-Catherine sont maintenant

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Les arrivages pour la semaine dernière avec comparaison sont comme suit:

Table with columns for week ending (Semaine finissant) and items like Eggs (Oufs), Butter (Beurre), Cheese (Fromage).

L'ETAT DU MARCHÉ

Vu la température froide qui a sévi de par tout le pays pendant la semaine dernière et à cause de l'absence d'arrivages de la Colombie-Anglaise, où la production a sensiblement diminué, dit-on, les prix se sont bien maintenus pour les oeufs frais. Il n'y a cependant pas rareté, car les stocks d'oeufs d'Ontario et de Québec sont suffisants, quoique la consommation ait augmenté constamment depuis que les prix eurent commencé à baisser.

Le marché du beurre était plus ferme et les prix ont avancé de quelques sous pendant la semaine dernière. Il n'y a pas de changement sur le marché du fromage, qui demeure ferme.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon pour les farines et les engrais alimentaires:

Table listing prices for Flour (FARINE) and Fertilizers (ENGRAIS ALIMENTAIRES).

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Table listing prices for various types of fertilizer.

OEUF

Table listing prices for different types of eggs.

BEURRE

Table listing prices for various types of butter.

FROMAGE

Table listing prices for various types of cheese.

SAINDOUX

Table listing prices for lard (saindoux).

MIEL

Table listing prices for honey (miel).

POMMES DE TERRE

Table listing prices for potatoes (pommes de terre).

LA CONSTRUCTION

D'après une compilation faite par la MacLean Building Reports, Ltd., les contrats de construction qui ont été accordés au Canada pendant le mois de janvier se sont élevés à la somme totale de \$12,669,000, ce qui l'on peut comparer avec \$12,675,300 en décembre dernier et \$8,934,700 en janvier 1924.

Le niveau de la cote

Voici la cote moyenne, en Bourse de New-York, de vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires:

Table showing stock market indices for various industrial and railway groups.

COURS DU CHANGE

Table showing exchange rates for various international locations.

La livre sterling

Londres, 1 (S.P.A.) — La livre sterling s'est élevée à 4.86 1/2, ce matin, le plus haut point depuis la guerre. Le pair est de \$4.86 1/2. Elle a ensuite baissé d'une fraction.

LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Le service de la statistique de la maison René-T. Leclerc nous communique le relevé suivant des émissions d'obligations, au Canada: Sem. du 23 au 29 janv. 1926. Déjà inscrits Distribution géographique

Table showing statistics for bond issuances in Canada, including provincial and municipal bonds.

Le marché argentin de la pulpe de bois

Les importations de pulpe de bois dans l'Argentine vont constamment en augmentant. Elles étaient de 12-300 tonnes en 1921, de 16,000 tonnes en 1924 et elles atteindront probablement 20,000 tonnes en 1925, écrit M. E. L. McColl, commissaire du commerce à Buenos Aires dans le prochain numéro du Bulletin des Renseignements Commerciaux.

Il y a en Argentine huit moulins à papier représentant un capital de \$8,000,000 à \$5,000,000 (cours canadiens). Leur consommation quotidienne actuelle est d'environ 17 tonnes de pulpe mécanique et 38 tonnes de pulpe chimique. Outre ces importations, ces moulins consomment par année environ 18,000 tonnes de vieux papier, ce qui fait une consommation annuelle de 35,000 tonnes de matières premières.

Les compensations

Les compensations de banques des principales villes canadiennes pour le mois de janvier, avec comparaison au mois correspondant de 1925, sont comme suit:

Table comparing bank compensation statistics for January 1925 and 1926 across various Canadian cities.

La fusion des compagnies de taxis

Les compagnies de taxis Yellow Cab et Kennedy viennent de se fonder en une seule organisation qui sera désignée sous le nom de Consolidated Cab Company, Limited.

L'emploi

Le nombre d'emploi au Canada, le 1er janvier 1926, était de 89.6, à rapprocher de 85.3 le 1er décembre 1925, et de 83.9, 86.7, 86.3, 77.9 et 87.7, pour le 1er janvier de 1925, 1924, 1923, 1922 et 1921, respectivement.

AU BOUT DU FIL

La production quotidienne de pétrole du sud de la Californie pour la semaine terminée le 30 janvier s'établit à une moyenne de 344,300 barils, soit une diminution de 3,200 barils par jour sur la semaine précédente.

Radio Corporation

Radio Corporation, pour l'exercice clos le 31 décembre 1925, rapporte un surplus de \$2,852,993, provision faite pour la dépréciation, les impôts fédéraux, la réserve pour amortissement sur les brevets et autres charges, comparative à \$4,741,242 en 1924.

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, se chiffre par \$5,444,763, provision faite pour les impôts, la dépréciation et autres charges, contre \$4,089,560 en 1924.

Eureka Pipe Line

Eureka Pipe Line, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, rapporte un déficit de \$208,352, à rapprocher d'un bénéfice pour 1924 de \$32,061, soit l'équivalent de 64 cents par actions.

The United States Industrial Alcohol Co.

The United States Industrial Alcohol Co. vient de réduire le prix de l'alcool à 40 cents le gallon.

A WALL STREET

New-York, 1er — Bien qu'irrégulière, la tendance générale des cours était à la hausse, à l'ouverture de la séance de ce matin. Au début, la demande s'est surtout portée sur les actions de compagnies dont on parle de fusion, telles que Postum Cereal, California Petroleum, et l'action B du Ward Baking. Les actions de chemins de fer de premier ordre comme Union Pacific et Pacific Canadian jouissaient aussi d'une aussi grande faveur.

L'action B du Ward Baking s'est haussée à la faveur de la nouvelle que les intérêts Ward avaient formé un gros merger, California Packing et Postum Cereal ont avancé de 2 ou 3 points.

Les compensations

Les compensations de banques des principales villes canadiennes pour le mois de janvier, avec comparaison au mois correspondant de 1925, sont comme suit:

Table comparing bank compensation statistics for January 1925 and 1926 across various Canadian cities.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

Table listing various stock transactions and prices on the Montreal stock exchange.

La fusion des compagnies de taxis

Les compagnies de taxis Yellow Cab et Kennedy viennent de se fonder en une seule organisation qui sera désignée sous le nom de Consolidated Cab Company, Limited.

L'emploi

Le nombre d'emploi au Canada, le 1er janvier 1926, était de 89.6, à rapprocher de 85.3 le 1er décembre 1925, et de 83.9, 86.7, 86.3, 77.9 et 87.7, pour le 1er janvier de 1925, 1924, 1923, 1922 et 1921, respectivement.

AU BOUT DU FIL

La production quotidienne de pétrole du sud de la Californie pour la semaine terminée le 30 janvier s'établit à une moyenne de 344,300 barils, soit une diminution de 3,200 barils par jour sur la semaine précédente.

Radio Corporation

Radio Corporation, pour l'exercice clos le 31 décembre 1925, rapporte un surplus de \$2,852,993, provision faite pour la dépréciation, les impôts fédéraux, la réserve pour amortissement sur les brevets et autres charges, comparative à \$4,741,242 en 1924.

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, se chiffre par \$5,444,763, provision faite pour les impôts, la dépréciation et autres charges, contre \$4,089,560 en 1924.

Eureka Pipe Line

Eureka Pipe Line, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, rapporte un déficit de \$208,352, à rapprocher d'un bénéfice pour 1924 de \$32,061, soit l'équivalent de 64 cents par actions.

The United States Industrial Alcohol Co.

The United States Industrial Alcohol Co. vient de réduire le prix de l'alcool à 40 cents le gallon.

LA MATINEE A LA BOURSE

UNE AUTRE SEANCE ACTIVE ET A LA HAUSSE. — LE COMPARTEMENT DES PAPIERS SE DISTINGUE

La tendance des cours était encore à la hausse à la séance de ce matin, qui a été fort active. Pris comme groupe, ce sont les stocks du compartiment des papiers qui se sont le mieux comportés.

Abitibi a été le chef de file de ces valeurs. Ce stock a débuté à 83 3/4, puis il s'est haussé à 85, un nouveau sommet, d'où il a flechi à 83 1/2. Il a fini à 84 1/2, soit un gain de tout près de deux points sur la dernière vente de samedi. Le Laurentide a aussi avancé d'un point et demi à 89. L'action privilégiée du Belgo s'est traitée au pair, soit une avance d'un point sur la dernière vente. Le Brompton en se vendant à 31 avait progressé de plus d'un point depuis l'ouverture. L'action ordinaire du Howard Smith, bien que peu active, a grimpé de 2 1/2 points à 62 1/2. L'action ordinaire du Spanish a aussi avancé de 1 1/2 point à 108.

Le Smelters, qui a fait la lutte au Brésil pour occuper la première place quant à l'activité, a encore établi un nouveau sommet. Ce stock a débuté à 206 3/4, puis il s'est haussé constamment jusqu'à atteindre vers le midi 213, soit une ascension de sept points sur la dernière vente de samedi. Le Dominion Glass a avancé de 1 1/2 point à 94, l'action ordinaire du Canada Car a avancé d'un point à 46.

La cote pour le Brésilien a aussi établi un nouveau sommet, en se vendant ce midi à 91, après débute à 90. L'action privilégiée du Steamships, qui s'était vendue en ouverture à 64 3/4, s'est haussée jusqu'à 65, mais elle s'est alourdie plus tard à 63 1/2, soit un gain d'un point sur la fermeture de samedi. Voici la liste des ventes de la matinée, fournie par la maison L.G. Beaubien et Cie:

Table listing various stock transactions and prices on the Montreal stock exchange.

BOURSE DE MONTREAL

VENTES

Table listing various stock transactions and prices on the Montreal stock exchange.

La fusion des compagnies de taxis

Les compagnies de taxis Yellow Cab et Kennedy viennent de se fonder en une seule organisation qui sera désignée sous le nom de Consolidated Cab Company, Limited.

L'emploi

Le nombre d'emploi au Canada, le 1er janvier 1926, était de 89.6, à rapprocher de 85.3 le 1er décembre 1925, et de 83.9, 86.7, 86.3, 77.9 et 87.7, pour le 1er janvier de 1925, 1924, 1923, 1922 et 1921, respectivement.

AU BOUT DU FIL

La production quotidienne de pétrole du sud de la Californie pour la semaine terminée le 30 janvier s'établit à une moyenne de 344,300 barils, soit une diminution de 3,200 barils par jour sur la semaine précédente.

Radio Corporation

Radio Corporation, pour l'exercice clos le 31 décembre 1925, rapporte un surplus de \$2,852,993, provision faite pour la dépréciation, les impôts fédéraux, la réserve pour amortissement sur les brevets et autres charges, comparative à \$4,741,242 en 1924.

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore

Le revenu net de la Consolidated Gas, Electric Light and Power, de Baltimore, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, se chiffre par \$5,444,763, provision faite pour les impôts, la dépréciation et autres charges, contre \$4,089,560 en 1924.

Eureka Pipe Line

Eureka Pipe Line, pour l'exercice financier clos le 31 décembre 1925, rapporte un déficit de \$208,352, à rapprocher d'un bénéfice pour 1924 de \$32,061, soit l'équivalent de 64 cents par actions.

The United States Industrial Alcohol Co.

The United States Industrial Alcohol Co. vient de réduire le prix de l'alcool à 40 cents le gallon.

Advertisement for L.G. Beaubien & Cie, Brokers in Obligations, located at 50 rue Notre-Dame, Montreal.

Advertisement for ED.-O. CHAMPAGNE, Courtier d'assurances, 80 ST-FRANÇOIS-XAVIER, Bureau MAin 3150.

Advertisement for Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires, featuring various professional and business cards.

Advertisement for CADRES! MIROIRS! MOULURES! La Cie Winstainer & Fils Inc., located at 80 St-François-Xavier.

Advertisement for CARTIER ET BARCELO, AVOCATS, 63 rue St-Jacques, Montreal.

Advertisement for ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND, AVOCATS, 111, Place d'Armes, Montreal.

Advertisement for MAURICE DUPRE, LL. L., C.R., AVOCAT ET PROCUREUR, 111, Place d'Armes, Montreal.

Advertisement for P.A. GAGNON, COMPTABLE LICENCIÉ, 11, Place d'Armes, Montreal.

Advertisement for LARUE & TRUDEL, COMPTABLES INCORPORÉS, 517, Edifice Insurance Exchange, Montreal.

Advertisement for EMILE BENOIST, préface de M. Edouard Montpetit, Un fort volume de près de trois cents pages qu'on peut se procurer au service de librairie du Devoir.

Advertisement for MONOGRAPHIES ECONOMIQUES, Une série d'études sur des maisons industrielles et commerciales canadiennes-françaises.

Advertisement for BUREAUX A LOUER, Notre-Dame et St-Gabriel, en face nouveau Palais de Justice.

Advertisement for MAGASIN A LOUER, Rue St-Gabriel, en face nouveau Palais de Justice.

Advertisement for FAUCHER & PICHET, Spécialité: Tabac en feuilles, 376 RACHEL EST.

Advertisement for TABAC EN FEUILLES, Spécialité: Tabac en feuilles, 376 RACHEL EST.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for PETITES AFFICHES, Tarif, TOUDES DEMANDES — Location 1 maisons, chambres, magasins, etc.

Advertisement for M. HENRI BOURASSA, Sa récente photographie de luxe, 12 x 18, 10c; par maille, 15c.

Advertisement for COLLEGE DE BARBIER, Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé?

Advertisement for CHAMBRES ET PENSION, Jeunes gens, commis, étudiants et autres, Maison St-Joseph, en occupant l'immeuble de l'ancien hôpital Notre-Dame.

Advertisement for BANDAGES POUR HERNIE, Bandages Lindman recommandés comme étant les meilleurs par les médecins.

Advertisement for CAISSES ENREGISTREUSES, CAISSES enregistrees "National" seconde main, garantie 2 ans.

Advertisement for RELIEURS ET REGLEURS, REPARATIONS de montres et horloges, Réparations de montres, pendules de tous les pays.

Advertisement for ARGENT A PRETER, A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, courtiers en immeubles.

Advertisement for COTTAGE A VENDRE, A Outremont, 10 pièces, richement fini, belle salle de billard.

Advertisement for MAISONS A LOUER, Logements décorés à neuf, avec du Parc et Eplanade.

Advertisement for BUREAUX A LOUER, Notre-Dame et St-Gabriel, en face nouveau Palais de Justice.

Advertisement for MAGASIN A LOUER, Rue St-Gabriel, en face nouveau Palais de Justice.

Advertisement for FAUCHER & PICHET, Spécialité: Tabac en feuilles, 376 RACHEL EST.

Advertisement for TABAC EN FEUILLES, Spécialité: Tabac en feuilles, 376 RACHEL EST.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Bourse de New-York, Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtiers, 101, rue Notre-Dame.

Advertisement for Histoire de Coaticook, Beau volume de 230 pages, 45 gravures.

Advertisement for Albert Gravel, Préface de l'abbé Elie Auclair, En vente à notre service de librairie.

LA VIE SPORTIVE

UNE JOUTE CONTESTÉE À NEW-YORK

LES SENATEURS SONT SORTIS VICTORIEUX DU CLUB DE TEX RICKARD SAMEDI SOIR PAR 1 A 0 AU MADISON SQUARE GARDEN. DIX-SEPT MILLE PERSONNES ONT ETE TENOIS DE CETTE JOUTE. LE MAIRE DUQUETTE PRESENT

New-York, 1. — Le club Ottawa a continué sa série de victoires samedi soir en triomphant du club New-York par un résultat de 1 à 0 dans une joute des séries régulières de la N. H. L. disputée en présence de dix-sept mille personnes au Madison Square Garden.

Les Sénateurs s'assurèrent la victoire dans la première période alors que Hooley Smith, acceptant une passe de King Clancy, enregistra l'unique point de la partie.

Les New-Yorkais jouèrent une grande partie défensive afin d'empêcher les visiteurs d'augmenter le nombre de points et Vernon Forbes a grandement contribué à éviter des points en faisant des arrêts sensationnels.

Les Sénateurs ont triomphé grâce à leur jeu de combinaisons car à chaque fois qu'une passe était faite il se trouvait un joueur de l'autre côté de la glace pour recevoir la rondelle tandis que les Américains manquaient de jeu d'ensemble.

Les Américains semblent porter beaucoup d'intérêt au sport national canadien car longtemps avant le commencement de la joute les guichets étaient fermés car tous les billets étaient vendus.

Le maire Charles Duquette, de Montréal, était présent à cette partie et fut invité à mettre la rondelle au jeu.

New-York pressa dès le début, mais la plupart de ses attaques s'arrêtèrent devant la défense des adversaires. Le point de Smith fut enregistré en trois minutes de jeu.

Ensuite les Américains essayèrent la combinaison mais les attaques furent brisées surtout par le "pochetier" de Frank Nighbor. Finalement Simpson se lança à l'attaque et Connell dut aller le rencontrer pour sauver son filet.

Ensuite Red Green et Simpson attaquèrent ensemble mais ils eurent le même résultat contre Connell. Les avant des Sénateurs attaquèrent ensuite trois de front mais Forbes arrêta le coup que Denneny avait lancé.

Au commencement de la deuxième période, Clancy lança un coup difficile que Forbes arrêta. Nighbor fut banni pour avoir fait tomber le joueur adversaire et les Américains profitèrent de son absence pour attaquer.

Burch et Red Green attaquèrent mais Boucher intercepta la passe. Simpson y mit ensuite de l'intérieur et il fit une entrée qui s'arrêta dans les buts de Connell.

Il y avait avec une telle force que Connell brisa son bâton, en voulant se protéger. A la fin de la période, les Ottawa, qui avaient été forcés de rester sur la défense, attaquèrent avec système et Forbes eut beaucoup de travail, mais il s'en tira sans que d'autre point n'eût été fait contre lui.

Au commencement de la troisième période, Nighbor et ses ailes attaquèrent et la défense de New-York tint bon. Après cinq minutes de jeu, les Américains prirent l'attaque et ils lancèrent plusieurs coups. Mais ils manquèrent souvent. Une fois Burch parut avoir compté mais lorsque la paix fut rétablie autour des buts, on réalisa que Connell était assis sur la rondelle, assez loin de la ligne de son filet.

Nighbor et Finnigan tentèrent des efforts individuels, mais Forbes arrêta les coups qu'ils avaient lancés. Clancy fut mis hors de combat et dut se retirer après qu'il eut encaissé un solide body check de Burch. Un coup lancé de loin ébranla les parois de New-York, mais Connell arrêta la rondelle avec sa main. A la fin de la partie, la ligne d'attaque de l'Ottawa fonça de nouveau, mais la défense Langlois-Simpson-Burch mit fin aux attaques et il n'y eut pas d'autre point enregistré.

Alignement des équipes: Ottawa New-York Connell but Forbes Clancy défense Simpson Boucher défense Langlois Nighbor centre Burch R. Smith aile McKinnon Demeny aile Bouchard Substituts: Ottawa. — Finnegan, Kilrea, Gorman, Smith et Duggan. New-York: Randall, Roach, S. Green, R. Green, Campbell et Cameron.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

C. P. Verdun est éliminé des finales

LE CHAMPETRE EST SORTI VICTORIEUX HIER APRES-MIDI, PAR UN RESULTAT DE 4 A 1. SERIE DE DEUX PARTIES POUR LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE MONT-ROYAL — DISCUSSION AU SUJET DE TONY SAVARD

Le Champêtre s'est qualifié pour les finales de la Ligue Mont-Royal, en triomphant hier après-midi, du C. P. Verdun, dans la semi-finale, par un résultat de 4 à 1, à l'Arena Mont-Royal. Le Champêtre rencontra maintenant le Saint-François-Navier dans une série de deux parties qui décideront du championnat de la ligue.

Une vive discussion s'est élevée avant la partie au sujet de l'éligibilité de Tony Savard, sur l'équipe du C. P. Verdun. Savard a signé un contrat avec son club, mais comme il n'avait pris part à aucune joute depuis le commencement de la saison, on prétendit qu'il ne pouvait s'aligner avec le C. P. Verdun. Finalement on lui accorda le droit de jouer et il enregistra l'unique point de son club.

Le Champêtre a toujours eu le meilleur du jeu et le C. P. Verdun n'a jamais eu de chance. Pour comble de malheur, Bourgoin, l'excellent joueur de défense du C. P. Verdun, s'est fait blesser à un genou au commencement de la partie et il a dû se retirer.

Dans la première période, le jeu fut contesté et bien que le Champêtre soit venu plusieurs fois à un cheveu près de prendre Colonnier hors de position, le premier dix minutes se passa sans aucun point soit côté. Ce n'est qu'après ce laps de temps que Carrol, sur un lancé superbe, fit de la gauche de la patinoire, réussit à déjouer Colonnier qui ne s'était pas bien placé dans ses buts.

Le jeu n'était pas aussi rude qu'on s'y attendait en général, car les hommes de Malte avaient sans doute reculé ordre de rester sur la glace à tout prix. Il n'y eut que Ledoux qui réussit à encaisser un coup difficile que Forbes arrêta. Nighbor fut banni pour avoir fait tomber le joueur adversaire et les Américains profitèrent de son absence pour attaquer.

Burch et Red Green attaquèrent mais Boucher intercepta la passe. Simpson y mit ensuite de l'intérieur et il fit une entrée qui s'arrêta dans les buts de Connell.

Il y avait avec une telle force que Connell brisa son bâton, en voulant se protéger. A la fin de la période, les Ottawa, qui avaient été forcés de rester sur la défense, attaquèrent avec système et Forbes eut beaucoup de travail, mais il s'en tira sans que d'autre point n'eût été fait contre lui.

Au commencement de la troisième période, Nighbor et ses ailes attaquèrent et la défense de New-York tint bon. Après cinq minutes de jeu, les Américains prirent l'attaque et ils lancèrent plusieurs coups. Mais ils manquèrent souvent. Une fois Burch parut avoir compté mais lorsque la paix fut rétablie autour des buts, on réalisa que Connell était assis sur la rondelle, assez loin de la ligne de son filet.

Nighbor et Finnigan tentèrent des efforts individuels, mais Forbes arrêta les coups qu'ils avaient lancés. Clancy fut mis hors de combat et dut se retirer après qu'il eut encaissé un solide body check de Burch. Un coup lancé de loin ébranla les parois de New-York, mais Connell arrêta la rondelle avec sa main. A la fin de la partie, la ligne d'attaque de l'Ottawa fonça de nouveau, mais la défense Langlois-Simpson-Burch mit fin aux attaques et il n'y eut pas d'autre point enregistré.

Alignement des équipes: Ottawa New-York Connell but Forbes Clancy défense Simpson Boucher défense Langlois Nighbor centre Burch R. Smith aile McKinnon Demeny aile Bouchard Substituts: Ottawa. — Finnegan, Kilrea, Gorman, Smith et Duggan. New-York: Randall, Roach, S. Green, R. Green, Campbell et Cameron.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

Alignement des équipes: Ottawa New-York Connell but Forbes Clancy défense Simpson Boucher défense Langlois Nighbor centre Burch R. Smith aile McKinnon Demeny aile Bouchard Substituts: Ottawa. — Finnegan, Kilrea, Gorman, Smith et Duggan. New-York: Randall, Roach, S. Green, R. Green, Campbell et Cameron.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

SOMMAIRE Première période: 1. Ottawa, R. Smith 3.27 Deuxième période: Pas de point. Troisième période: Pas de point. Résultat final: Ottawa 1; New-York 0. Punitions: Première période: Langlois, mineure; McKinnon, mineure; R. Smith, mineure. Deuxième période: Nighbor, mineure; Clancy, mineure; Langlois, mineure. Troisième période: Simpson, mineure.

Les universitaires

VARSIITY TRIOMPHE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL A TORONTO

Toronto, 1er — Le club Varsity a triomphé de celui de l'Université de Montréal par le résultat de 9 à 3, samedi après-midi, dans une rapide et brillante partie de la ligue Intercollegiale.

Dans la première période, les deux clubs luttèrent à avantages égaux et les visiteurs disputèrent le terrain pouce par pouce. Mais ils lâchèrent pied dans la deuxième période et les locaux en profitèrent pour enregistrer plusieurs points. Le jeu devint plus égal dans la troisième manche et les étudiants de la métropole retrouvèrent leur aplomb et forcèrent leurs adversaires jusque dans leurs retranchements les plus sûrs.

La partie ne fut pas marquée de ruse et elle fut parfaitement contrôlée par Bobby Hewitson, un des arbitres de la ligue professionnelle. Alignement des équipes: U. de Montréal Varsity Beumont but Sullivan Graton déf. Porter Lavery déf. Plaxton Page centre Trotter Emard aile Kirkpatrick Lafrance aile Hudson Mathieu subs. Devens Dion Wright, Richards

SOMMAIRE Première période: 1.—Varsity, Hudson 15 sec. 2.—Montréal, Page 14.00 Deuxième période: 3.—Varsity, Porter 20 sec. 4.—Varsity, Porter 4.00 5.—Varsity, Plaxton 20s. 6.—Varsity, Richards 4.00 7.—Varsity, Plaxton 5.00 Troisième période: 8.—Montréal, Emard 4.30 9.—Varsity, Hudson 6.25 10.—Varsity, Kirkpatrick 1.50 12.—Montréal, Emard 4.05 Résultat final: Varsity 9; U. de Montréal, 3.

LES INTERMEDIAIRES Dans une joute de la Ligue Intermédiaire disputée au stade Loyola, l'U. de Montréal a battu McGill par un résultat de 3 à 1 dans une joute intéressante.

Alignement des équipes: McGill U. de Mont. Heaney but Charbonneau Clark déf. Masson Smith déf. Bâtte Pinkey aile Rainville Arnold centre Picard Gordon aile Godin Tobin subs. Dallaire Macdonald Marchand Lighthall Côte

LES JUNIORS Les juniors de l'Université de Montréal ont aussi défait McGill par un résultat de 2 à 0. Le bon système de combinaison des étudiants canadiens-français a donné de bons résultats.

Alignement des équipes: Univ. Montréal McGill Carbonneau but Diplock Bregent déf. Baldwin Cantin déf. Dalton Carbonneau centre Traylor Ledoux aile West Chaput subs. Riley Noisoux subs. Thomas St-Amant subs. Aronson Quinlan

SOMMAIRE Première période: Université de Montréal — Carbonneau 9.30 Deuxième période: Université de Montréal — Ledoux 7.45 Arbitre: "Moose" Bannon.

LA LIGUE INTER-FACULTES La ligue interfacultés de l'Université de Montréal a tenu hier soir sa deuxième séance.

La principale partie du programme était la rencontre Laporte-Martin vs l'Université de Montréal. Privé des services de Desy, fatigué par leur voyage à Toronto nos étudiants furent défait par 2 à 0. Pagé fut l'étoile de l'Université de Montréal. Beaumont passa deux points faciles qui n'auraient jamais dû être enregistrés.

Alignement des équipes: Université de Montréal — Laporte-Martin (1) Chr. Dent. (1) Cléroux but Gaboury Armand déf. Masson Leroux déf. Bâtte Cantin centre Verret Gravel aile Delaney Mougé aile Delaney Ledoux subs. Bernard Chaput subs. Gagnon Daoust subs. St-Germain

SOMMAIRE Première période: H.-E. C. Armand 3.00 Chr. Dentaire — St-Germain 8.12 Troisième période: Rien. Laporte-Martin (2) U. de Mont. (0) Bréard but Beaumont Leduc déf. Graton Lefebvre déf. Poirier Murray centre Pagé Roy aile Lafrance Lavallée aile Emard Brisebois subs. Masson Lavery subs. Gravel Brault subs. Dion

SOMMAIRE Première période: Laporte-Martin-Lefebvre 1.30 Laporte-Martin-Lavery 9.35 Deuxième et troisième période: Rien.

Alignement des équipes: Université de Montréal — Laporte-Martin (1) Chr. Dent. (1) Cléroux but Gaboury Armand déf. Masson Leroux déf. Bâtte Cantin centre Verret Gravel aile Delaney Mougé aile Delaney Ledoux subs. Bernard Chaput subs. Gagnon Daoust subs. St-Germain

SOMMAIRE Première période: Laporte-Martin-Lefebvre 1.30 Laporte-Martin-Lavery 9.35 Deuxième et troisième période: Rien.

SOMMAIRE Première période: Laporte-Martin-Lefebvre 1.30 Laporte-Martin-Lavery 9.35 Deuxième et troisième période: Rien.

Boston a causé une surprise en triomphant du club Montréal

Les protégés du gérant Ross ont déclassé les Marons dans la joute de samedi au Forum — Les Américains sont sortis victorieux par un résultat de 5 à 0 — Le Dr Stewart a été inébranlable dans les buts — Les substituts du Montréal remplacent les réguliers

Les Bruins de Boston ont causé toute une surprise samedi soir au Forum en triomphant, en déclassant même les joueurs de M. James Strachan, car les protégés d'Arthur Ross sont sortis victorieux par un résultat de 5 à 0 et cette victoire était bien méritée, car les visiteurs eurent l'avantage dans tous les départements. Cinq ou six mille personnes ont été témoins de l'échec du club local et inutile de dire que les supporters des Marons avaient la figure longue à la fin de la joute.

Les Bruins ont joué à la perfection samedi soir tandis que les locaux ont fait piètre figure et à les voir se faire déjouer par les avant du club américain on n'aurait pu croire que les protégés d'Eddie Gérard occupaient la deuxième position dans le classement des équipes. Les avant du club visiteur se montrèrent très effectifs et eurent recours à la combinaison pour se débarrasser de leurs adversaires. Herberts et Cooper furent les plus effectifs sur l'avant du Boston tandis que Hitchman et Sprague Cleghorn furent très solides sur la défense. Le point saillant de cette partie fut sans contredit la belle tenue du Dr Stewart qui fut inébranlable et l'écarta tous les coups possibles et impossibles qui étaient dirigés vers ses filets. Stewart a droit à une grande part du succès des Bruins. Les substituts furent également leur devoir et tous ont grandement contribué à la victoire.

Du côté du Montréal l'on peut dire sans crainte de se tromper que Siebert fut le seul joueur à se montrer à la hauteur de sa position mais il ne pouvait faire le travail seul et d'ailleurs la défense ennemie a eu bien soin de lui et à paralyser tous ses efforts. Sur la fin de la joute, le gérant Gérard, constatant que son club était défait, a décidé de remplacer les réguliers par les substituts et, à l'exception de Benedict, tous les réguliers ont été retirés de la glace pour faire place à Dinsmore, Roychid, Carson, Ritchie et Holway. Ces jeunes firent assez bonne figure car pendant qu'ils ont été au jeu aucun point n'a été enregistré contre le Montréal.

LES BRUINS ont mené le bal rondement. Dans la première période la défense de Montréal a surtout fait défaut. En premier lieu, Herberts recut la rondelle et fonça avec rapidité. En arrivant vers les buts il força la défense à s'écarter et il manqua pas son coup lorsqu'il eut le chemin libre. Ensuite ce fut à Cooper de forcer la défense à s'écarter.

Le club Victoria a défait le St-Anthony par 2 à 0; le St-Gabriel a triomphé du St-Alban par 2 à 0 et les clubs M. A. A. et Ste-Anne ont fait partie nulle de 1 à 1 dans les séries de la Ligue de hockey Junior, à l'Arena Mont-Royal, samedi après-midi.

Dans la joute M. A. A. - St-Anne il y eut double protêt car le M. A. A. a prétendu que McConomy n'était pas éligible tandis que le club irlandais a contesté l'éligibilité de Monaghan.

Alignement des équipes: Victoria (2) St-Anthony (0) Manson but Sinclair Grant déf. Jones Mansfield déf. Paquette Basserman déf. Dodds Chambers centre Anderson Morrison avant Kennedy Nicholson avant Moore Adams subs. O'Rourke E. Roche subs. Fogarty St-Gabriel (2) Walsh but Churchhill Tempey déf. Jones Gill déf. Harding Archer centre Roberts Kelly avant Jackson Trudel avant Gilleen Ripley subs. Purcell O'Connell subs. Jennings Sullivan subs. Healey St-Anne (1) Brennan but Doyle Bracken défense Chisholm Murphy déf. Monaghan Phelan centre Tellier Tauger avant Waite Lancy avant Payette McConomy subs. Smith Coleman subs. Vuille McIntyre subs. Lanther

LES JUNIORS Le club Victoria a défait le St-Anthony par 2 à 0; le St-Gabriel a triomphé du St-Alban par 2 à 0 et les clubs M. A. A. et Ste-Anne ont fait partie nulle de 1 à 1 dans les séries de la Ligue de hockey Junior, à l'Arena Mont-Royal, samedi après-midi.

Dans la joute M. A. A. - St-Anne il y eut double protêt car le M. A. A. a prétendu que McConomy n'était pas éligible tandis que le club irlandais a contesté l'éligibilité de Monaghan.

Alignement des équipes: Victoria (2) St-Anthony (0) Manson but Sinclair Grant déf. Jones Mansfield déf. Paquette Basserman déf. Dodds Chambers centre Anderson Morrison avant Kennedy Nicholson avant Moore Adams subs. O'Rourke E. Roche subs. Fogarty St-Gabriel (2) Walsh but Churchhill Tempey déf. Jones Gill déf. Harding Archer centre Roberts Kelly avant Jackson Trudel avant Gilleen Ripley subs. Purcell O'Connell subs. Jennings Sullivan subs. Healey St-Anne (1) Brennan but Doyle Bracken défense Chisholm Murphy déf. Monaghan Phelan centre Tellier Tauger avant Waite Lancy avant Payette McConomy subs. Smith Coleman subs. Vuille McIntyre subs. Lanther

LES JUNIORS Le club Victoria a défait le St-Anthony par 2 à 0; le St-Gabriel a triomphé du St-Alban par 2 à 0 et les clubs M. A. A. et Ste-Anne ont fait partie nulle de 1 à 1 dans les séries de la Ligue de hockey Junior, à l'Arena Mont-Royal, samedi après-midi.

Dans la joute M. A. A. - St-Anne il y eut double protêt car le M. A. A. a prétendu que McConomy n'était pas éligible tandis que le club irlandais a contesté l'éligibilité de Monaghan.

Alignement des équipes: Victoria (2) St-Anthony (0) Manson but Sinclair Grant déf. Jones Mansfield déf. Paquette Basserman déf. Dodds Chambers centre Anderson Morrison avant Kennedy Nicholson avant Moore Adams subs. O'Rourke E. Roche subs. Fogarty St-Gabriel (2) Walsh but Churchhill Tempey déf. Jones Gill déf. Harding Archer centre Roberts Kelly avant Jackson Trudel avant Gilleen Ripley subs. Purcell O'Connell subs. Jennings Sullivan subs. Healey St-Anne (1) Brennan but Doyle Bracken défense Chisholm Murphy déf. Monaghan Phelan centre Tellier Tauger avant Waite Lancy avant Payette McConomy subs. Smith Coleman subs. Vuille McIntyre subs. Lanther

LES JUNIORS Le club Victoria a défait le St-Anthony par 2 à 0; le St-Gabriel a triomphé du St-Alban par 2 à 0 et les clubs M. A. A. et Ste-Anne ont fait partie nulle de 1 à 1 dans les séries de la Ligue de hockey Junior, à l'Arena Mont-Royal, samedi après-midi.

Dans la joute M. A. A. - St-Anne il y eut double protêt car le M. A. A. a prétendu que McConomy n'était pas éligible tandis que le club irlandais a contesté l'éligibilité de Monaghan.

Alignement des équipes: Victoria (2) St-Anthony (0) Manson but Sinclair Grant déf. Jones Mansfield déf. Paquette Basserman déf. Dodds Chambers centre Anderson Morrison avant Kennedy Nicholson avant Moore Adams subs. O'Rourke E. Roche subs. Fogarty St-Gabriel (2) Walsh but Churchhill Tempey déf. Jones Gill déf. Harding Archer centre Roberts Kelly avant Jackson Trudel avant Gilleen Ripley subs. Purcell O'Connell subs. Jennings Sullivan subs. Healey St-Anne (1) Brennan but Doyle Bracken défense Chisholm Murphy déf. Monaghan Phelan centre Tellier Tauger avant Waite Lancy avant Payette McConomy subs. Smith Coleman subs. Vuille McIntyre subs. Lanther

LES JUNIORS Le club Victoria a défait le St-Anthony par 2 à 0; le St-Gabriel a triomphé du St-Alban par 2 à 0 et les clubs M. A. A. et Ste-Anne ont fait partie nulle de 1 à 1 dans les séries de la Ligue de hockey Junior, à l'Arena Mont-Royal, samedi après-midi.

La clôturé du Salon de l'automobile

Le salon national d'automobiles de l'est du Canada s'est clôturé samedi soir, en présence de plus de dix mille personnes, la plus grosse assistance de la semaine. L'opinion générale était que le salon de 1926 était le mieux réussi et le plus complet encore tenu par l'Association d'automobiles de Montréal, et les directeurs doivent être fiers du succès obtenu. D'après les chiffres fournis par le gérant, M. Théod. Dorion, plus de cinquante mille personnes se sont rendues à l'édifice Morgan au cours de cette exposition pour visiter les différents kiosques et examiner les divers modèles exposés.

Comme il n'y eut aucun billet de faveur d'avis on considère que les personnes qui sont allées au salon étaient des gens intéressés et que les perspectives des ventes sont considérables.

Les statistiques indiquent que les exposés, comprenant voitures de luxe, chars de promenade, camions, autobus et accessoires, peuvent être évalués à plus de \$1,100,000. Il y avait quarante-deux marques d'exposés, formant un total de 190 modèles différents, 16 marques de camions et 300 marques d'accessoires.

M. Dorion a déclaré que plusieurs agents avaient déjà retenu leur espace pour le salon de l'an prochain, ce qui indique clairement que les manufacturiers sont satisfaits du résultat obtenu cette année.

Une assemblée du groupe senior de la province de Québec se sont réunis hier après-midi à l'hôtel Windsor pour discuter la suspension des clubs par le président de la Q.A.H.A. M. Finch. Après une discussion fort animée, les membres en sont venus à la conclusion que cette suspension était illégale et que le président Finch n'avait pas autorité à mettre le groupe au ban.

On a prétendu qu'avant qu'un club ou un groupe ne soit été suspendu, le président Finch devait en premier lieu convoquer une assemblée des associations, des officiers et des délégués des divers groupes de la Q.A.H.A. et qu'un vote devait être pris. Dans le cas présent aucun réunion n'a été tenue et aucun vote n'a été pris et par conséquent le président Finch n'avait aucune autorité à suspendre les clubs du groupe senior.

Le Canadien d'Ottawa a demandé de faire des démarches pour faire réinstaller le groupe et il a été appuyé, paraît-il par le Victoria mais le National et le Colombie se sont opposés à faire ces démarches car ils ne se considèrent pas suspendus légalement et M. Maurice Forget, qui à la direction du National, a déclaré formellement que son club se retirait de la ligue si des démarches étaient faites auprès des officiers de la Q. A. H. A. à qui il ne reconnaît aucune compétence.

Le Canadien a suggéré de faire décider le championnat de la ligue entre les trois premiers clubs de la ligue car il considère qu'en prenant cette décision cela aiderait financièrement le club de la capitale.

Les clubs se sont prononcés contre cette suggestion.

Le Montagnard C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée annuelle du club à la salle de l'Union du Commerce, 149, rue Berri. Que tous les anciens et nouveaux membres se fassent un devoir d'être présents, car plusieurs choses importantes seront discutées, entre autres la convention qui aura lieu à Québec.

Les championnats de Montréal Les championnats amateurs de boxe de Montréal auront lieu les 8 et 11 février en la salle Sainte-Brigide. On s'attend à une liste monstrueuse d'inscrits et des médailles d'or seront décernées aux champions et des médailles d'argent aux boxeurs se classant seconds. Des coupes seront aussi données aux meilleurs participants de ce tournoi.

Il y aura deux classes spéciales au programme, celle de 108 livres et celle de 130 livres. Les autres classes seront aux pesantiers ordinaires. On s'attend à ce que la plupart des champions canadiens s'enregistrent. On commencera à recevoir les entrées mardi soir, le 2 février, au Sainte-Brigide.

Jack Renault contre Tolliver New-York, 1. — Jack Renault, champion poids lourd du Canada, est parti pour la Floride afin de remplir un engagement. Le Canadien doit se battre à Fort Lauderdale, le 3 février, contre Marine Tolliver, dans un combat de dix rondes.

LE RADIO (291 mètres) Concert de mardi le 2 février à 7h. 30 p.m. (heure de l'Atlantique). Demi-heure des enfants par l'antenne Ida.

Programme par des jeunes gens sous la direction de M. C. M. Wright. Programme musical exécuté par Fabien Arsenault et ses Old Timers. Ce programme se compose de musique de danse de l'ancien temps.

Violon: Fabien Arsenault et MacGuire Bastarache; piano: Georges Bourgeois et Henri Robichaud; harmonica: Pete Robichaud; siffleur: Albany Gogane. 11h. p.m. Orchestre de concert du Poste CNRA.

POSTE C.F.C.F. 7h., 30 p.m. en français et en anglais. 7h., 30 à 9h., orchestre classique du C. Royal. 10h., 30 à 11h., 30, orchestre de danse du Mont-Royal.

AU NATIONAL

LE TOURNOI DE BILLARD Le tournoi de billard, qui a lieu actuellement au National, comprend trois classes: A, B, et C. Les premières parties ont été jouées vendredi soir. Un bon nombre d'amateurs assistèrent aux premières rencontres qui donnèrent les résultats suivants: Classe A: Gustave Bertrand, 200, vs B. Gharron, 150. Classe B: Geo. Bertrand, 129, vs Z. Martel, 150. Classe C: Kent, 100, vs Bonnetere, 40.

Les parties continueront régulièrement; les amateurs sont cordialement invités à y assister. Ceux qui désirent y prendre part doivent, au plus tôt, s'adresser à M. Cloutier, gardien de la salle.

SOIREE SOCIALE Mercredi, le 10 février aura lieu à la païstère, une grande soirée sociale au bénéfice de l'Association. Ce sera la dernière réunion du genre avant le carême. Un orchestre de premier ordre sera engagé pour la circonstance. Cette soirée sociale différera des réunions habituelles du mercredi en ce sens qu'un programme spécial sera organisé et tout particulièrement à l'intention des membres. Le prix d'admission sera légèrement plus élevé pour les réunions ordinaires qui auront lieu chaque mercredi, mais les membres ne regretteront pas le léger supplément qu'ils devront débours.

Les billets seront en vente à la païstère à partir du 2 février. Pour toutes informations, s'adresser au bureau à la païstère.

LES RAQUETTES Mercredi prochain, 3 février, sortie habituelle des raquetteurs. Le Boucanier et le Trappeur se joindront à la section du National, c'est dire que la sortie réunira un bon nombre de dames et de messieurs. Le président M. J.-L. Racine, informe les intéressés que le départ de la païstère se fera à 8 h. 15. Avis aux retardataires.

Au collège Sainte-Marie Le Sainte-Marie recevait hier la visite du club Saint-Lambert. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur l'alignement pour constater que nous avions affaire à des joueurs émérites. La première période mit les deux clubs sur un pied d'égalité, mais nous primes l'avantage dans la seconde. C'est surtout dans la dernière période qu'on vit du jeu brillant. Le Saint-Lambert annula d'abord notre avantage et prit les devants sur deux beaux points de Gravel. Les Sainte-Marie se lancèrent alors à l'attaque avec vigueur et Saint-Michel réussit à rétablir l'égalité. Dans les minutes qui suivirent, les Sainte-Marie essayèrent encore de gagner, mais ils furent bien arrêtés et il y eut des moments critiques; toutefois le résultat ne fut pas changé. L'étude qui suivit ne permit pas de jouer une période supplémentaire. La partie fut amicale et la rondelle seule eut à souffrir des coups de bâton.

Nous espérons revoir nos amis dans une partie décisive.

Alignement Ste-Marie Bherer Lacroix but Taschereau V. Viger déf. Morin G. Bisailon déf. Lamontagne P. Bisailon aile St-Michel R. Gravel aile Laflaur C. Viger subs. Hurtubise A. Snyder " Bourassa Pelletier E.

Arbitre: J. C. Asselin. Première période: Sainte-Marie, Hurtubise 5.00 Saint-Lambert, R. Gravel 7.00 Deuxième période: Sainte-Marie, St-Michel 10.00 Troisième période: Saint-Lambert, R. Gravel 8.00 Saint-Lambert, R. Gravel 2.00 Sainte-Marie, St-Michel 3.00

LE CLUB DU C. P. R. Le club du département de la Comptabilité a pris la tête de la ligue de hockey du Pacifique Canadien dans la deuxième moitié de la saison en triomphant des vainqueurs de la première série, le Terminal, par un résultat de 1 à 0, samedi après-midi, au Forum.

Les clubs Traffic et Angus ont fait partie nulle de 1 à 1 tandis que les Achats-Chars parloirs ont causé la surprise de l'après-midi en battant la Circulation par 3 à 1.

Composition des équipes: PREMIERE PARTIE Traffic (1) Angus (1) Gagney but Patterson Rawley but Buswell Gouley déf. Wark Sproule avant Allmand Noseworthy centre Allard O'Brien avant Allard Leblanc subs. Wheatley Buchan subs. Binette Johnson

PREMIERE PERIODE 1.—Traffic, Rawley 9.30 2.—Angus, Buswell 4.00 Pas de point. DEUXIEME PARTIE Circulation (1) Achats (3) Hastie but Morrisseau Musgrove déf. Broderick Colquhoun déf. Chalmers Russell avant Furlong Houd centre Latour Alexander avant Kert Beauchamp subs. Quirk

PREMIERE PERIODE 1.—Achats, Furlong 7.00 Deuxième période: 2.—Achats, Broderick 2.30 3.—Circulation, Russell 6.30 4.—Achats, Furlong 6.00

TROISIEME PARTIE Terminal (0) Comptabilité (1) Morrisette but McCauley Maxwell déf. McGurrin Daoust déf. Abbey Wilson avant Leblanc G. Thompson centre Smith Burnett avant Corcoran O'Rourke subs. Cloran F. Thompson subs. Hughes

PREMIERE PERIODE 1.—Comptabilité, Corcoran 8.10 Deuxième période: Pas de point. Arbitre: George Mallinson.

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

G.	P.	N.	P.	C.	Pc.

Le procès des conservateurs

M. STORKE, DEPUTE LIBERAL DE PRINCE RUPERT, A FAIT UN REQUISITOIRE AU CLUB DE REFORME, CONTRE SES ADVERSAIRES POLITIQUES

Le club de réforme a reçu plusieurs députés libéraux de l'Ouest, samedi, qui avaient été invités à Montréal par M. S.-W. Jacobs, député de Saint-Louis. Presque tous sont de la Saskatchewan. Ce sont MM. George Spence, de Maple-Creek, A.-J. Young, de Weyburn; M. McLean, de Nelford; J. Vallance, de Sputh Battleford; A.-F. Totzke, de Humbolt; Dr. Donnelly, de Willowbunch; Dr. Young, de Saskatoon; F.-M. Darke, de Regina; C. Bothwell, de Swift-Current; J. Ross, de Moose-Jaw; M. McKenzie, d'Assiniboia; C.-R. McIntosh, de North Battleford.

Le conférencier était M. Fred Storke, député de Prince Rupert, C.-B. Il a été présenté par le président du Club, M. Ernest Pitt.

M. Storke s'est attaché à démontrer ce qu'il dit être le tort causé par la politique conservatrice, non pas seulement au cours des dernières années, mais depuis la naissance de nos deux grands partis politiques, pendant la première moitié du siècle dernier. Il a remonté au temps de la lutte que faisait William Lyon Mackenzie au family compact, oeuvre de libéralisme que M. Storke assimile en quelque sorte aux luttes de John Bright, en Angleterre.

M. Storke a ensuite parlé des chemins de fer. Lorsque sir Wilfrid Laurier a pris le pouvoir en 1897, il n'y avait qu'un seul transcontinental, le Pacifique Canadien. Comme ce seul chemin de fer n'était pas suffisant et qu'il fallait développer des régions pour les nouveaux colons qui venaient s'installer au pays, on décida alors la construction du Grand Tronc Pacifique.

Avec deux transcontinentaux, le pays pouvait espérer en avoir suffisamment pour un grand nombre d'années, c'est-à-dire tant que la population serait pas devenue beaucoup plus dense. Mais cela n'a pas fait l'affaire des conservateurs qui, après 1911, on permis à Mackenzie et à Mann de construire un troisième chemin de fer parallèle aux précédents. L'entreprise a été moins prospère que celles qui l'avaient précédée, et pour cause il fallut, après la guerre, fusionner ces deux chemins de fer. Mais, pendant la guerre, assure M. Storke, les conservateurs ont tout fait pour détruire le Grand Tronc Pacifique afin de pouvoir représenter l'oeuvre de Laurier comme une faillite.

Le conférencier a aussi parlé des mesures de guerre adoptées par les conservateurs grâce à la loi de clôture. Il a surtout parlé de la loi des élections en temps de guerre, loi qui a permis de défranchiser des milliers d'électeurs qui, parce qu'ils n'avaient plus confiance aux lois britanniques, se sont dirigés vers les Etats-Unis. C'est à cause de leur campagne de préjugés que les conservateurs ont pu diviser l'électorat au point de nous donner un parlement aussi incertain que celui que nous avons actuellement, prétend M. Storke.

Le Président Roosevelt en Angleterre

Plymouth, 1er (S. P. A.). — L'arrivée du Président Roosevelt, ce paquebot américain qui a sauvé les vingt-cinq hommes du cargo anglais Antioch, a soulevé un enthousiasme comme rarement en manifestent les Anglais. Les sirènes des navires au port et les sifflements des usines ont éclaté dès qu'on reçut le Président Roosevelt. Sur les quais, une foule considérable s'était massée en dépit de la bruine. Deux tenders portant le maire de Plymouth, des représentants de l'Amirauté, du Board of Trade, et le consul américain se sont rendus au devant du paquebot. La première personne à monter à bord du Président Roosevelt fut la femme du capitaine de l'Antioch.

A tous les témoignages d'admiration et à tous les applaudissements le commandant du Président Roosevelt s'est contenté de répondre que l'équipage de ce paquebot n'avait fait que son devoir.

Accoutrés de la façon la plus fantaisiste, les hommes de l'Antioch arboraient à leur boutonnière et à leurs chapeaux les couleurs américaines.

Tout Londres parle du sauvetage accompli par le Président Roosevelt, dit-on, et on croit que le capitaine Fried recevra des honneurs que rarement on accorde à un étranger.

Bénédictin d'une école

Les Trois-Rivières, 1er (D.N.C.). — La bénédiction et l'inauguration officielle de la grande école Allard de la paroisse Sainte-Famille, au Cap de la Madeleine ont eu lieu, hier après-midi, au milieu du concours d'une grande assistance et furent rehaussés par la présence de Sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, et de M. Arthur-L. Desautels, député du comté de Champlain à Ottawa.

Quel est l'abonné...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir. Donc tous à l'oeuvre.

Un congrès de polytechniciens

REUNION DES INGENIEURS DIPLOMES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE — ELECTIONS — BANQUET

Les ingénieurs diplômés de l'École Polytechnique ont tenu leur congrès annuel, samedi. Un grand nombre d'ingénieurs venant de toutes les parties de la province et des Etats-Unis ont participé aux délibérations.

Le congrès s'est terminé par l'élection des officiers pour la présente année et par un banquet au Cercle Universitaire.

Les nouveaux officiers sont: président, M. Jules Duchastel de Forest, gérant de la Québec Forest Products Association; premier vice-président, M. Paul-Emile Mercier, ingénieur conseil; second vice-président, M. Augustin Frigon; directeur de l'École Polytechnique; secrétaire, M. Adhémar Mailhot, professeur à l'École Polytechnique; conseil d'administration, prof. à l'École Polytechnique; M. Conrad Manseau, ingénieur-constructeur; M. Henri Ortiz, gérant de la ville de Saint-Lambert, P.-J.; M. J.-Emile Gill, assistant-surintendant du département de la voirie à l'hôtel de ville de Montréal, M. J.-Emile Bertrand, ingénieur à la Compagnie Dominion Bridge, de Montréal.

Le banquet a été sous la présidence du nouveau président de l'Association des anciens élèves, M. Jules Duchastel de Forest. A la table d'honneur on remarquait: Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal; M. J.-L. Perron, ministre de la voirie dans le cabinet provincial; M. Aurélien Boyer, principal de l'École Polytechnique; M. Augustin Frigon, directeur de l'École Polytechnique; M. Ernest Lignon, M. S. Forlin, M. Alfred Fyen, directeur honoraire de l'École Polytechnique; M. Joseph Haynes, M. Olivier Lefebvre, le colonel Arthur E. Dubuc, M. l'abbé O. Maurault, James Laurin et M. Léon Duchastel de Montrouge.

M. Duchastel a exprimé sa satisfaction de voir les ingénieurs se diriger de plus en plus vers les carrières industrielles et administratives. On ne doit pas considérer l'ingénieur seulement comme un technicien, mais comme une personne qui, par sa forte formation générale, est capable d'embrasser et de résoudre les problèmes financiers les plus ardues et l'administration des grandes industries.

Le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Piette, a loué les qualités de solidarité et le bel esprit universitaire des anciens de l'École polytechnique. Il a dit que l'avenir économique de la nation est entre leurs mains parce que ce sont eux qui montrent en valeur les richesses naturelles de notre beau pays.

M. J.-L. Perron a fait l'éloge de la profession d'ingénieur et des anciens de l'École qui sont dans son ministère de la voirie. Il a reconnu que c'est aux ingénieurs qu'on doit le développement prodigieux de la province depuis dix ans. Aussi l'École polytechnique, sous la direction éclairée de M. Augustin Frigon, est-elle appelée à remplir un rôle toujours plus important dans les travaux publics et dans l'administration des grandes industries, a dit M. Perron.

Le directeur de l'École, M. Augustin Frigon, a fait ressortir les avantages de la formation scientifique générale donnée par Polytechnique sur la spécialisation des universités américaines. L'ingénieur se trouve ainsi mieux outillé pour débiter dans la carrière.

A l'École polytechnique, on s'applique surtout à développer chez les élèves le travail personnel, et dans le but de récompenser l'effort dans ce sens, l'Association des anciens vient de décider de donner annuellement des médailles d'or et de bronze aux élèves les plus méritants. La formation générale de l'ingénieur est complétée par les cours de finance, de législation industrielle et d'économie politique. Les diplômés de l'École polytechnique ne sont pas inférieurs aux diplômés des autres universités canadiennes et américaines. Plusieurs professeurs nouveaux, tous spécialistes, ont été retenus par l'École, ce sont: MM. Ernest Cormier, J.-A. Lalonde, Arthur Duperron, Louis Venne, Anatole Dégé et J.-E. Gibault. La bibliothèque s'est enrichie de plus de 1,000 volumes nouveaux durant l'année 1925. Le directeur de l'École invite les anciens à fréquenter cette bibliothèque, qu'il met entièrement à leur disposition.

Environ une centaine d'ingénieurs diplômés de l'École polytechnique, assistaient à ces agapes. On remarquait, en outre, des personnes de la table d'honneur: MM. D.-B. Barilbault, D. Chéné, A.-B. Normandin, A.-O. Dufresne, H. Sorrigus, J.-A. Michaud, H. Kieffer, H. Ortiz, Alex. Fraser, H.-A. Terrault, Ernest Cormier, U.-P. Boucher, J.-Edouard Bertrand, A. Plamondon, T.-J. Lafrenière, Aimé Gousineau, Eug. Desautels, J.-A. Lalonde, Henri Labrecque, J.-G. Papineau, J.-W. Simard, J. Meunier, A.-J. Papineau, V.-E. Beaulieu, S. Oulmet, G. Hurtubise, F.-L. Desautels, Marius Dufresne, Gaspard Archambault, Roméo Gauvreau, J.-E. Gibault, Nap. Langlois, E. Giguère, L. Delorme, O. Rolland, G.-H. Rolland, J.-A. Villeneuve, J.-M. Reid, L. MacKay, L. Larin, Adhémar Mailhot, A. de Passillé, C. Ferras, Eug. Roy, L.-A. Dubreuil, H.-G. Chapeau, Arthur Vincent, R.-A. Vincent, V. Toupin, E. Dagenais, René Bélanger, J.-M. Portugais, J.-J. Gaty, B. Laberge, Lucien Roy, J.-Emile Bertrand, H. Massue, Léo Gareau, W.-E. Lauriquet, V. Pournier, R. Bourdeau, J.-E. Héroux, L. Boisseau, J. Omeau, R. Julien, F.-J. Leduc, O. Baudoin, D.-B. Lamarche, J.-H. Bertrand, Arthur Duperron, Ludger Venne, N. Dossais, et autres.

Une ville modèle

Les Trois-Rivières, 1er (D.N.C.). — Trois-Rivières a été, en 1925, ce qu'on pourrait appeler une ville sans crime, nous déclare le chef Vachon. En dépit de l'augmentation de la population et du grand nombre de étrangers qui se sont trouvés ici, attirés par la grande construction, il n'y a eu aucun crime important, aucun vol considérable.

Du charbon aux indigents

L'ECHEVIN GAREAU RENOUVELLE LE SON PROJET DE FAIRE DISTRIBUER DU COMBUSTIBLE AUX NECESSITEUX, PAR L'INTERMEDIARE DES SOCIETES DE BIENFAISANCE

M. l'échevin Gareau, du quartier Saint-Michel, revient à la charge auprès des autorités municipales, avec son projet de distribuer du charbon aux pauvres indigents pendant la froide saison, à même les fonds généraux de la ville.

"Toutes les contributions, explique M. Gareau, données par la ville aux écoles, aux terrains de jeux, les réceptions de toutes sortes faites aux étrangers, les pensions accordées, les dépenses pour les parcs, etc., etc., sont d'excellentes choses qui ont pour but de protéger la santé publique, de protéger nos enfants et de les instruire, etc., mais aucun de ces contributions, à mon point de vue, n'est aussi pressante et aussi nécessaire, et ne comporte une aussi belle charité que celle de donner un peu de feu, durant nos hivers si longs et si rigoureux, au pauvre misérable qui grelotte dans son taudis".

Et M. Gareau s'apitoie sur le sort de l'indigent, surtout en ce moment où le combustible se vend un prix exorbitant; il propose alors une solution: "La ville, dit-il, pourrait acheter chaque été une certaine quantité, disons cinq à six mille tonnes de charbon qu'elle pourrait répartir entre trois dépôts, dans le nord, dans l'est et un autre dans l'ouest, et qu'elle vendrait en hiver à très coûtant aux sociétés de charité telles que la Saint-Vincent de Paul, l'Armée du Salut et autres sociétés semblables, ou encore elle pourrait donner gratuitement aux plus nécessiteux après enquête faite par la Société de Protection et de Renseignements ou sur recommandations des curés ou des ministres des paroisses de ces pauvres nécessiteux.

"Le montant nécessaire à cette fin pourrait être ajouté au budget; il permettrait de pourvoir à cette oeuvre humanitaire qui serait accueillie avec satisfaction par tous ceux qui contribuent au revenu de notre cité et par tous les citoyens en général qui prendraient ainsi part au soulagement d'un des plus grandes misères de l'humanité souffrante".

M. Gareau conclut par ses considérations: "La communauté, dit-il, par le ministère de la ville qui est représentée par ses échevins, se doit autant que possible de soulager, à même le fonds commun, les misères incontrôlables. Et s'il y a une misère que devantage des souffrances physiques et morales, c'est bien celle du pauvre foyer délabré, sans charbon et sans bois, avec ses pauvres malades, ses petits enfants, ses vieillards et ses infirmes grelottants, et où même les vêtements font défaut.

"Sans doute, il y a des sociétés de bienfaisance nombreuses. La Saint-Vincent de Paul, l'Armée du Salut et d'autres organisations similaires s'occupent de ces cas, mais en soulageant un grand nombre, mais combien en reste-t-il encore que la gêne empêche de recourir à ces institutions ou qui encore n'en reçoivent que peu de combustible parce que ces sociétés ont généralement beaucoup plus de demandes qu'elles n'en peuvent satisfaire pendant les grands froids d'hiver."

Capture d'un prétendu complice d'Aumbro

Les détectives Peston et Colange ont coffré vendredi soir à Ottawa, Henri de Palma, un supposé complice de Rosatio Aumbro. On se rappelle que ce dernier a été coffré il y a quelques jours après une fusillade en règle. Les détectives ont trouvé six valises contenant des marchandises volées pour une valeur de \$2,000.

Le prévenu a été traduit samedi devant le juge Monet qui a fixé le cautionnement à \$10,000.

Il subira son examen volontaire avec Aumbro, Giuseppe de Luca, Antonio Cieli, Mabel Guilmette et Irène Goulet, accusés de 16 cambriolages. Les propriétaires volés par Palma sont jusqu'à date: Rosario Léger, pour mille dollars; Alphonse Lachance, pour \$20; Edouard Lachance, pour mille dollars; Armand Demers, pour cent dollars et Albert Mailhot, pour \$500.

Fusion de journaux

Vancouver, 1er — Le Vancouver Sun se fusionne avec le Saturday Star. Le Sunday Sun et le Saturday Evening Sun ne feront plus qu'un.

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU 1er FEVRIER 1911

Le Board of Trade se prononce contre la convention douanière Fielding-Knox.

On achève la pose de nouvelles lampes électriques dans les rues de la ville.

Le séminaire de Sainte-Thérèse est à organiser la célébration de son centenaire.

Le conseil municipal n'a pas encore réussi à trouver de solution au problème de la location d'un immeuble propre à être converti en bibliothèque publique.

Un journaliste anarchiste de Londres se voit condamné à un an de prison après avoir été trouvé coupable de libelle contre le roi George V.

Les droits du père. — Il peut faire appréhender son enfant par un agent sans que celui-ci soit porteur d'un mandat. Ce principe vient de recevoir une nouvelle confirmation du tribunal.

La tempête sur l'Atlantique

L'OLYMPIC AVANCE DIFFICILEMENT — DEMANDES DE SECOURS — LE METEGAMA ARRIVERA A SAINT-JEAN, DEMAIN MATIN

New-York, 1er — Au dire des capitaines des navires qui sont arrivés à New-York hier, la tempête continue de faire rage sur l'Atlantique et il n'y a guère d'accalmies en ces dix derniers jours. Les demandes de secours sont fréquentes. D'après un message du capitaine Graells, de Westphalia, un paquebot de la Hamburg American Line, a dû se rendre du cargo hollandais Alkaid. L'Alkaid un navire de 3,025 tonnes, faisait route pour Philadelphie. Il a un équipage de vingt hommes. Le commandant du Westphalia ne dit pas si l'Alkaid est en grave péril.

Pour sa part, le Galedonia, de la compagnie Anchor, a recueilli les signaux de cinq navires battus par la tempête.

L'Olympic même, un des plus puissants paquebots de l'Atlantique, n'avance que difficilement contre le vent. Il ne pourra probablement pas arriver à New-York avant mercredi.

La tempête étend le domaine de ses méfaits jusque sur les côtes et plusieurs caboteurs sont rentrés au port avec de sérieuses avaries.

L'EMPRESS OF SCOTLAND ET LE BELGENLAND

Deux paquebots qui font présentement le tour du monde se sont croisés à Batavia, hier. Ce sont l'Empress of Scotland, du Pacifique Canadien, et le Belgenland, de la compagnie Red Star. Le Belgenland navigue de l'est à l'ouest, et l'Empress of Scotland en sens contraire. Tous deux ont appareillé à New-York. Ils reviendront à ce port aux premiers jours d'avril.

Pour l'Empress of Scotland, c'est le second paquebot affecté à un voyage de circumnavigation qu'il rencontre depuis son départ. Le 21 janvier, il croisait, en effet, le Carintha, de la compagnie Cunard.

La différence qui existe entre l'Empress of Scotland et le Belgenland n'est pas très apparente. Le tonnage de l'Empress of Scotland est de 25,000 tonnes et celui du Belgenland, de 27,000. L'Empress of Scotland, cependant, se distingue du Belgenland en ce qu'il a quatre mats et deux cheminées et que ce dernier a trois cheminées mais deux mats.

A BORD DU FRANCE

Arrivé New-York jeudi, le paquebot France, de la compagnie générale transatlantique, est reparti pour Plymouth et le Havre samedi matin, avec plus de quatre cents passagers. Au nombre de ceux-ci, compte: M. le juge Jérémie Décarie et Mme Décarie, et M. J.-Alfred Oulmet, de Montréal. M. et Mme J.-A. Aquin, de Saint-Eustache, M. Jean de Lalande, ancien consul de France à Montréal et plusieurs autres.

LE METAGAMA

Le Metagama, du Pacifique Canadien, n'arrivera à Saint-Jean que demain matin. On attendait ce paquebot aujourd'hui même. C'est la tempête qui est cause de ce retard. Le Metagama vient de Liverpool.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Atlanta, de la Cie Cunard, arrive à Halifax ce soir. Ce paquebot vient de Liverpool et de Queens-town. Il se rend à New-York.

L'Ausonia, de la Cie Cunard, a fait escale à Halifax ce matin. Ce paquebot qui vient de Southampton et de Cherbourg, se rend à New-York.

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, doit arriver à Saint-Jean samedi soir. Ce paquebot est parti de Liverpool vendredi.

Le Montclair, du Pacifique Canadien, est arrivé à Liverpool hier matin.

Le Montrose, du Pacifique Canadien, est en route pour Liverpool. Il a appareillé à Saint-Jean vendredi.

L'Empress of Asia, du Pacifique Canadien, est arrivé à Vancouver vendredi soir. Ce paquebot vient de l'Orient.

Le Cameronia, de la Cie Anchor, doit faire escale à Halifax dimanche. Ce paquebot vient de Glasgow et se rend à New-York.

Le Pittsburgh, de la Cie Red Star, doit faire escale à Halifax lundi prochain. Ce paquebot vient d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg et se rend à New-York.

Le Président Harrison, de la Dollar Line, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Baltic, de la Cie White Star, doit arriver à New-York ce soir. Ce paquebot vient de Liverpool.

L'Olympic, de la Cie White Star, doit arriver à New-York demain matin. Ce paquebot vient de Southampton et de Cherbourg.

L'Orduna, de la Royal Mail Line, doit arriver à New-York demain matin.

Le Westphalia, des United American Lines, doit arriver à New-York jeudi matin.

Le Conte Rosso, du Lloyd Sabaud, doit arriver à New-York jeudi matin.

Le centenaire des Oblats

PROGRAMME DES FETES QUI SE DEROULERONT A OTTAWA ET A HULL DU 12 AU 17 FEVRIER

Ottawa, 1er. — Voici le programme des fêtes du centenaire de l'approbation des règles et constitutions des Oblats qui auront lieu à Ottawa et à Hull du 12 au 17 février:

1er jour, vendredi, le 12 février à 8 h. 30 du soir Au Théâtre Russell

Tragédie en 4 actes: "Le premier pontife romain", rendue par les élèves du cours français de l'Université d'Ottawa.

2ème jour, samedi, le 13 février à 8 h. 30 du soir Au Théâtre Russell

Comédie en 3 actes: "The last Quarters", donnée par les élèves du cours anglais de l'Université.

3ème jour, dimanche, le 14 février A l'église du Sacré-Coeur

1) Le matin, à 11 h.: Grand'messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Pietro Di Maria, délégué apostolique. Sermon par M. le chanoine Georges Courchesne.

2) Le soir, à 7 h. 15: Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement. Au Théâtre Russell à 8 h. 30 du soir

Orchestre de l'Université. Chant par une chorale d'Oblats: "Pour vous bénir, Seigneur". Conférence: "L'Oblat civilisateur", par M. Edouard Montpetit. Présentation: M. Alphonse-T. Charron. Remerciements: R. P. Georges Simard, s.m.l.

4ème jour, lundi, le 15 février A l'église Saint-Joseph à 10 h. du matin

Grad'messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa et chancelier de l'Université.

Sermons: en français, par M. le chanoine Raoul Lapointe; en anglais, par le R. P. John-E. Burke, c.s.p. A l'Université à 1 h. de l'après-midi

Banquet et discours. 5ème jour, mardi, le 16 février à 9 h. du matin

A l'église de N.-D. de Grâce, Hull Grand'messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier.

Sermon: M. le chanoine Philippe-Servule Desranleau. 6ème jour, mercredi, le 17 février fête intime

Dîner, pour les Oblats, au scolasticat Saint-Joseph. Le soir, à 7 h. 45

Séance dramatique et musicale, donnée par les junioristes du Sacré-Coeur, au sous-sol de l'église paroissiale.

A ST-SAUVEUR DE QUEBEC

Québec, 1er. — Les Oblats de Saint-Sauveur, avec leurs paroissiens, préparent de grandes fêtes pour célébrer le centenaire de la fondation de leur ordre et le 75ème anniversaire de l'arrivée des Oblats à Québec. Les fêtes du centenaire dureront trois jours, soit les 14, 15 et 16 février, et un programme chargé est en voie de préparation pour ces trois jours de célébration.

C'est en effet le 17 février 1826 que Léon XII, alors régnant à Rome, approuva la société fondée 10 ans auparavant par le Père de Mazenode, devenu plus tard évêque de Marseille, et à laquelle il donna lui-même le nom de Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Les Oblats de Québec, ainsi que leurs frères répandus dans les cinq parties du monde au nombre d'environ 3,000, vont célébrer comme il convient cet anniversaire qui marque une glorieuse étape dans leur histoire. Les paroissiens de Saint-Sauveur, dirigés par ces missionnaires depuis bientôt soixante-quinze ans, ont décidé de se joindre à leurs pères pour prouver qu'ils savent les apprécier. Un comité paroissial, ayant à sa tête comme président d'honneur, M. le notaire Joseph Savard, comme président actif, M. O.-S. Shink, comme vice-président, M. D.-J. Marsan et comme secrétaire, M. L.-P. Garnesau, s'est formé pour organiser ces trois jours de célébration.

Les organisateurs de ces grandes fêtes sont à l'oeuvre depuis quelque temps. Pour extérioriser le plus possible la joie qui sera dans tous les coeurs, il est question de dresser cinq magnifiques arcs de triomphe, l'un à l'entrée de la paroisse, au boulevard Langlois, et les quatre autres, aux quatre coins des avenues qui conduisent à l'église. Les paroissiens seront invités à pavoiser et à illuminer leur demeure. L'église et le presbytère, nous assure-t-on, sous la direction du comité du Sacré-Coeur, seront splendidelement décorés et illuminés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. On pourra même voir des transparents représentant le pape Léon XII, le fondateur de l'Ordre, le Père de Mazenode, la Vierge Immaculée, les armes des Pères Oblats.

Les fêtes commenceront le dimanche, 14 février, par un grand'messe solennelle à laquelle assistera S. G. Mgr J.-A. Langlois, administrateur du diocèse de Québec. Le sermon de circonstance sera donné par un orateur sacré de renom. Ce dimanche sera la grande journée paroissiale. La deuxième journée, qui commencera également par une messe solennelle, sera consacrée aux dames et aux jeunes filles de la paroisse, tandis que la troisième, avec messe solennelle le matin elle aussi, sera pour tous les enfants. Deux autres prédicateurs bien connus prononceront un sermon à chacune de ces cérémonies. Durant ces trois jours de célébration, il y aura en l'église de St-Sauveur, un grand concert sacré et un banquet inoubliable, à la salle Saint-Pierre, qui réunira des invités d'honneur et tous les paroissiens de St-Sauveur. Plusieurs discours seront prononcés. Des agapes plus intimes rassembleront aussi, au presbytère de Saint-Sauveur, aux côtés des Pères Oblats, les membres du clergé séculier et régulier de la ville.

TELEPHONE EST 8000 VENTE DE MEUBLES ET CARPETTES de FEVRIER

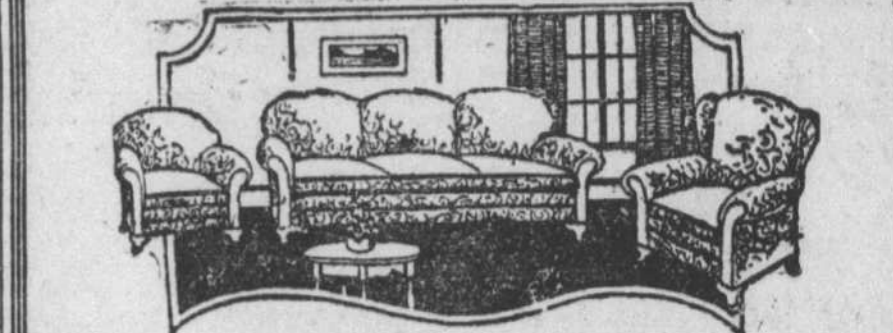
Chez Dupuis

1926 verra naître des milliers de nouveaux foyers — et les foyers déjà établis prendront une nouvelle vie, car le regain d'activité dans toutes les sphères du commerce et de l'industrie se reflétera dans les demeures plus jolies et plus joyeuses.

Que vous déménagiez ou non au printemps, pensez dès maintenant à embellir votre foyer et profitez des abaines que cette vente vous apporte.

ENTREPOTAGE Si vous n'êtes pas prêt à prendre livraison de vos meubles immédiatement, nous vous les gardons gratuitement en entrepôt jusqu'à demande. 20% comptant balance à termes faciles

Ce Mobilier Chesterfield



de trois morceaux, recouverts de jolie tapisserie — coussins mobiles — construction entièrement à ressorts — Valeur spéciale à 85.00

Ce Mobilier de Chambre à Coucher



en chêne solide fini fumé à deux tons — six morceaux, tel qu'illustré — bureau de 42 pouces à 4 tiroirs, chiffonnier, table de toilette à 5 tiroirs, chaise, berceuse et lit massif. 148.50

Ce Mobilier de Salle à Manger



de 9 morceaux, tel qu'illustré, en fini noyer "Chrome" — buffet de 48 pouces avec miroir — table ronde — cabinet à porcelaine — cinq chaises et 1 fauteuil rembourrés en cuir 125.00

Chiffonniers en Orme fini Doré Tables de Nuit

18 x 28 pouces, cinq grands tiroirs... 12.95 en bois franc fini doré; avec tiroir et armoire — 30 pouces de hauteur... 5.75

Dupuis Frères — Au deuxième.

Commencant aujourd'hui La Hoover

vous est offerte à 4.50 comptant et la balance en 12 versements mensuels égaux. Le mode de paiement le plus facile — un petit montant tous les mois. Comment pourriez-vous vous passer de cette balayeuse électrique, avec tant de facilité de vous la procurer? Agissez dès maintenant! Cette offre est pour un temps limité seulement. Téléphonnez à notre rayon aujourd'hui. EST 8000



Dupuis Frères — Au troisième.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Général rue Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.